



COMCEC

RAPPORT

TRENTE TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC



Ankara, les 10 et 11 mai 2017

Bureau de Coordination du COMCEC



RAPPORT

TRENTE TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

Ankara, les 10 et 11 mai 2017

Bureau de Coordination du COMCEC
www.comcec.org
Ankara, mai 2017

OIC/COMCEC-FC/33-17/REP

COMCEC
Comité Permanent pour la Coopération
Économique et Commerciale de
l'Organisation de la Coopération Islamique

RAPPORT

TRENTE TROISIÈME RÉUNION
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

Ankara, les 10 et 11 mai 2017

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, mai 2017

ADRESSE:

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

Necatibey Cad. 110/A

Ankara-TURQUIE

Tél : 90-312-294 57 10 - 294 57 30

90-312-294 57 16

Fax : 90-312-294 57 77 - 294 57 79

Website : www.comcec.org

e-mail : comcec@comcec.org

TABLE DES MATIÈRES

		<u>Page</u>
	Rapport de la Trente-Troisième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique	7
	ANNEXES	
I.	Liste des Participants à la Trente-Troisième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	35
II.	Message de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC	42
III.	Discours d'ouverture de S.E. Lütfi ELVAN, Ministre du Développement de la République de Turquie	47
IV.	Message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI)	54
V.	Rapport de la 30 ^{ème} Réunion du Comité de Session	60
VI.	Ordre du Jour de la Trente-Troisième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	65
VII.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce	67
VIII.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications	71
IX.	Avant-Projet des lignes directrices du COMCEC sur le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM) visant à Réguler les Etablissements d'Hébergement	76
X.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture.....	83
XI.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté	87

XII.	Recommandations des Politiques de la 8 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière	92
XIII.	Projet d'Ordre du Jour de la Trente-Troisième Session du COMCEC ...	97
XIV.	Discours de Clôture de S.E. l'Ambassadeur Salih Mutlu ŞEN, Représentant Permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI	99
XV.	Liste des Documents de Base Examinés et/ou Présentés lors de la Trente-Troisième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC	103

R A P P O R T

**TRENTE TROISIÈME RÉUNION
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT
POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE DE L'ORGANISATION
DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE**

(Ankara, les 10 et 11 mai 2017)

RAPPORT
TRENTE TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ
PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE
DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

(Ankara, les 10 et 11 mai 2017)

1. La Trente-troisième réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 10 et 11 mai 2017 à Ankara, République de Turquie.

2. Les représentants des États Membres suivants du Comité ont assisté à la réunion :

1-	République de Turquie	:	(Présidence Permanente)
2-	Royaume de l'Arabie Saoudite	:	(Vice-présidence, Membre Permanent)
3-	Etat de la Palestine	:	(Vice-présidence, Membre Permanent)
4-	Etat du Qatar	:	(Vice-présidence, Représentant de la Région Arabe)
5-	Malaisie	:	(Vice-présidence, Représentant de la Région Asiatique)
6-	République du Gabon	:	(Vice-présidence, Représentant de la Région Africaine)
7-	République Islamique du Pakistan	:	(Rapporteur)
8-	Etat du Koweït	:	(Membre du Bureau Précédent)
9-	République de l'Indonésie	:	(Membre du Bureau Précédent)
10-	République du Niger	:	(Membre du Bureau Précédent)

3. Par ailleurs, des Représentants du Secrétariat Général de l'OCI, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Centre de Recherche et de Formation Statistiques, Economiques et Sociales pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), de la Banque de Développement Islamique (BID), le Groupe International Islamique de Financement de Commerce (GIIFC), la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIAICE), la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) ont assisté à la Réunion.

(La liste des participants figure en Annexe I.)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR: SESSION D'OUVERTURE

4. Suite à une récitation du Saint Coran, S.E. Lütfi ELVAN, Ministre du Développement de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

5. S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a adressé un message aux participants à la Réunion. Son message a été lu par S.E. l'Ambassadeur Sadık ARSLAN, Conseiller Principal du Président en matière de Politique Étrangère. Dans son message, S.E. M. Recep Tayyip ERDOĞAN a souligné que le monde islamique témoigne de développements qui détermineront d'une façon ou d'une autre le destin du prochain siècle, et a mis l'accent sur le fait que nous ne pouvons sacrifier notre civilisation de 1400 ans pour les intérêts de certains groupes pleins de mépris et d'arrogance. S.E. le Président a ajouté que nous devons tous prendre conscience d'une seule vérité : c'est la force de notre fraternité qui nous définit en tant que musulmans ; en effet, tous les musulmans sont appelés à «devenir frères et rester unis, soudés comme les cinq doigts de la main», tel que notre Prophète nous l'a ordonné (que la paix soit avec lui).

6. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a aussi attiré l'attention du Comité sur la réussite de l'organisation du 13^{ème} Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul les 14 et 15 avril 2016. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a également souligné l'adoption de l'OCI-2025 : Programme d'Action pour la prochaine décennie, comme un résultat important du Sommet.

7. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a ensuite souligné l'importance de bénéficier des instruments de la Stratégie du COMCEC, à savoir les réunions des groupes de travail et le mécanisme de financement des projets, qui constituent une plateforme importante permettant aux pays membres de partager leurs expériences et de fournir des solutions aux défis communs, et qui constituent aussi un instrument financier important pour renforcer le capital humain et la capacité institutionnelle.

8. Dans son message, S.E. le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a mis l'accent sur le système de transport et l'infrastructure efficaces pour améliorer et renforcer la compétitivité et les relations commerciales entre les Pays Membres de l'OCI. À cet égard, S.E. À cet égard, le Président Recep Tayyip ERDOĞAN s'est félicité pour le choix du thème de la session d'échange de vues de la prochaine Session du COMCEC: «Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI».

9. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a conclu son message en souhaitant plein succès aux participants de la 33^{ème} réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

(Une copie du message de S.E. le Président Recep Tayyip ERDOĞAN figure en Annexe II.)

10. Suite au message de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, S.E. Lütfi ELVAN, Ministre du Développement de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

11. S.E. M. ELVAN a déclaré que l'objectif qui consiste à réaliser 20 pour cent d'échanges commerciaux intra-OCI en 2015, tel qu'établi par le plan d'action décennal précédent de l'OCI, avait été atteint et même dépassé en 2015. Cependant, les fluctuations du prix du pétrole ont également joué leur rôle dans cette réussite.

12. D'autre part, S.E. M. ELVAN a déclaré que la part des pays membres de l'OCI dans le commerce mondial avait récemment enregistré un déclin important. Les pays membres de l'OCI ont participé pour une part d'environ 12% aux échanges au sein du commerce mondial en 2012, mais ce taux a chuté à 9,5% en 2015. S.E. ELVAN a souligné que ce déclin devrait être considéré comme un avertissement important pour les pays membres.

13. S.E. M. Lütfi ELVAN a souligné que la baisse des prix du pétrole devait conduire à des réformes économiques visant à réduire la dépendance vis-à-vis des exportations d'un nombre limité de produits dans les Pays Membres de l'OCI. A cet égard, les Pays Membres devraient poursuivre leurs efforts pour produire et exporter des produits manufacturés et des produits de haute technologie à long terme.

14. S.E. ELVAN a mis en relief l'organisation des réunions de groupe de travail et la mise en œuvre des projets dans le cadre de la stratégie COMCEC. Il a souligné que les Réunions du Groupe de Travail dans six domaines de coopération sont des plateformes appropriées pour les experts afin de mener des débats techniques de haut niveau et de produire des documents cruciaux comme la Ligne Directrice COMCEC sur le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM). Il a souligné l'importance de ces réunions pour partager les expériences et les bonnes pratiques et rapprocher les politiques entre les Pays Membres à long terme. Il a aussi félicité la mise en œuvre réussie des 31 projets par les Pays Membres et des institutions de l'OCI depuis 2013. Il a ajouté que 15 autres projets sont actuellement mis en œuvre, pour le bénéfice de plus de 45 Pays Membres en 2017.

15. S.E. ELVAN a souligné l'importance des corridors de transport bien gérés car ils augmentent la mobilité, l'interconnectivité et apportent de nouvelles occasions d'investissement. En conséquence, les corridors de transport améliorent l'accès aux biens et aux services et favorisent l'emploi. Il a déclaré que le choix de «l'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OIC» comme thème de la session d'échange de vues de la prochaine Réunion Ministérielle du COMCEC est une décision très pertinente.

16. S.E. M. Lütfi ELVAN a conclu en souhaitant que les délibérations de la 33^{ème} réunion du Comité de Suivi du COMCEC pourront contribuer à la paix, la prospérité et au bien-être de la Oumma Islamique.

(Le message de S.E. Lütfi ELVAN figure en Annexe III.)

17. Le message de S.E. Dr. Yousef Al-OTHAIMEEN, Secrétaire Général de l'OIC, a été lu par M. Jakhongir KHASANOV du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OIC. Dans son message, S.E. M. Al-OTHAIMEEN a exprimé sa profonde gratitude à S.E. M. Recep Tayyip ERDOĞAN et à la République de Turquie pour leur soutien constant à l'OIC, en général, et aux activités du COMCEC, en particulier. En outre, il a souligné la nécessité de soutenir les efforts en cours visant à consolider le cadre de coopération sur la coopération Sud-Sud pour les pays les moins avancés de l'OIC. Il a aussi rappelé l'importance des activités des organes et des institutions de l'OIC dans la mise en oeuvre de l'OIC-2025 : Programme d'Action.

18. S.E. Al-OTHAIMAN a souligné le rôle de l'harmonisation des politiques de développement de l'infrastructure et de lancement de projets intégrateurs conjoints. Il a également mis l'accent sur la politique de développement des infrastructures et d'intégration régionale de l'OIC qui vise à harmoniser les efforts nationaux des Etats membres de l'OIC pour le développement de produits régionaux dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, l'expansion du commerce intra-OIC, l'accès au marché de l'OIC et le développement des réseaux de transport parmi les Etats membres de l'OIC.

(Une copie du message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN figure en Annexe IV.)

19. La réunion s'est poursuivie avec l'intervention du chef de la délégation de l'État de Palestine. Il a remercié le Président de la République de Turquie pour son message particulièrement inspirant à la Réunion. Il a également remercié le Gouvernement de la République de Turquie pour son hospitalité généreuse et les excellentes dispositions prises pour la bonne marche de la réunion. Il a également félicité le Bureau de Coordination du COMCEC pour les efforts visant à renforcer la coopération

économique et commerciale, en particulier à travers les Groupes de Travail du COMCEC et le Mécanisme de Financement des Projets.

Événement en marge

20. La 30^{ème} Réunion du Comité de Session s'est tenue le 9 mai 2017.

(Le Rapport de la 30^{ème} Réunion du Comité de Session figure en Annexe V.)

Sessions de Travail

21. Les séances de travail de la réunion ont été présidées par S.E. l'Ambassadeur Salih Mutlu ŞEN, Représentant Permanent de la République de Turquie à l'OCI.

22. L'Ordre du Jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'Ordre du Jour figure en Annexe VI.)

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR: LA STRATÉGIE DU COMCEC ET SA MISE EN ŒUVRE

23. Le Comité **a salué** le Rapport concernant la Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC, présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC, en soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, et **a félicité** les Etats membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Le Comité **a également demandé** aux États membres et aux Institutions de l'OCI de continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la Stratégie.

24. Le Comité **a salué** la réussite de la Réunion des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 32^{ème} Session du COMCEC et **a également salué** les travaux de recherche menés par le Bureau de Coordination du COMCEC pour enrichir les discussions dans chaque Réunion de Groupe de Travail du COMCEC.

25. Le Comité **s'est félicité** des efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États membres dans leurs domaines de compétence et **a salué** les recommandations politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en février-avril 2017.

26. Le Comité **a invité** tous les Pays Membres à déployer tous les efforts possibles afin de mettre en œuvre les recommandations politiques, et **a exhorté** les Institutions pertinentes de l'OCI à soutenir les États Membres à cet égard.

27. Le Comité **s'est félicité** de la finalisation des neuf projets financés dans le cadre

du Financement de Projets du COMCEC en 2016 et **a également salué** le lancement de quinze nouveaux projets qui seront mis en œuvre en 2017.

28. Le Comité **a invité** les pays membres à utiliser le Financement de Projets du COMCEC pour mettre en œuvre les recommandations politiques élaborées dans les Groupes de Travail du COMCEC et adoptées par les Sessions Ministérielles du COMCEC.

29. Le Comité **a appelé** les Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail à collaborer plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC en vue de communication et de coopération efficaces.

30. Le Comité **a invité** les pays membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

31. Le Comité **a encouragé** les Etats membres enregistrés aux Groupes de Travail du COMCEC, à participer de manière active aux prochaines Réunions des Groupes de Travail pertinents et de bénéficier du Financement de Projets du COMCEC pour réaliser leurs propres projets de coopération.

32. Notant avec satisfaction que le nombre de pays membres enregistrés à un Groupe de Travail au moins, a atteint les 50 participants, le Comité **a demandé** aux États Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines réunions des Groupes de Travail.

33. Le Comité **a salué** la prochaine organisation par le Bureau de Coordination du COMCEC de la Cinquième Réunion Annuelle des Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC du 23 au 25 mai 2017, à Ankara, Turquie, et **a appelé** les points focaux des Groupes de Travail et les points focaux nationaux à participer activement à la réunion. Le Comité **a également souligné** que cette réunion peut être utilisée efficacement pour améliorer la coordination entre les Pays Membres, en particulier pour le développement de projets communs.

34. Le Comité **a aussi fait appel** aux Etats Membres concernés pour compléter les «Formulaires d'Évaluation» distribués chaque année par le Bureau de Coordination du COMCEC afin de suivre la mise en œuvre des Recommandations de Politique des Groupes de Travail du COMCEC.

35. Le Comité **a également demandé** aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du

COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

36. Le Comité **a souligné** que le Financement de Projets du COMCEC peut être utilisé de manière plus efficace par les pays membres ayant des capacités avancées dans divers domaines de coopération, pour partager leur expérience avec les autres pays membres.

37. Le Comité **a remercié** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la stratégie COMCEC.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : MISE EN ŒUVRE DE L'OCI-2025 : PROGRAMME D'ACTION (TYPOA)

38. Le Comité **a pris note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'Action.

39. **Rappelant** les résolutions pertinentes des 31^{ème} et 32^{ème} Sessions du COMCEC, le Comité **a souligné** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Programme d'action du COMCEC et **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement exhaustifs relatifs à la mise en œuvre du Programme des Sessions du COMCEC et aux Réunions de Suivi.

40. Le Comité **a pris note des** préparatifs faits par le Secrétariat Général de l'OCI et lui **a ensuite demandé** de distribuer officiellement le Plan de mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action, aux Pays Membres et aux organes/institutions de l'OCI, y compris le Bureau de Coordination du COMCEC, en vue de recueillir leurs contributions pour un développement ultérieur, et **a exhorté** le Secrétariat Général de l'OCI à soumettre les sections pertinentes au plan susmentionné à la 33^{ème} Session du COMCEC, pour examen, dans l'optique d'un développement futur.

41. Le Comité **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI d'inviter les Institutions et les Organes pertinents de l'OCI, y compris le Bureau de Coordination du COMCEC, aux Réunions de Coordination Annuelles des Institutions de l'OCI dans le but de garantir une coordination efficace et une bonne synergie des activités économiques à entreprendre dans le cadre de l'OCI 2025 : Programme d'Action.

42. Rappelant les résolutions pertinentes des sessions du COMCEC, le Comité a **demandé** aux États membres qui n'ont pas encore signé et ratifié les accords dans le domaine économique pour favoriser la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI, de le faire sans délais.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: EXPANSION DU COMMERCE INTRA-OCI

43. **Prenant note avec satisfaction** de la convocation de la neuvième réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le commerce le 9 mars 2017 à Ankara sous le thème «Systèmes de guichet unique dans les pays membres de l'OCI», le Comité a **salué** les recommandations politiques suivantes :

- Renforcer les efforts de Guichet Unique dans les Etats membres de l'OCI en développant des stratégies intégrées de Guichet Unique qui reflètent les exigences nationales et régionales, et engagent les parties prenantes d'une manière active dans ce processus,
- Améliorer l'efficacité des projets de Guichet Unique par l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires dans les lois et le cadre réglementaire et dans les pratiques opérationnelles,
- Accorder la priorité à la flexibilité, la scalabilité, la sécurité et l'interopérabilité dans l'architecture informatique des Systèmes de Guichet Unique,
- Promouvoir l'interconnectivité transfrontalière et l'interopérabilité des Systèmes de Guichet Unique Nationaux dans la Région de l'OCI pour établir les Systèmes de Guichet Unique Régionaux,

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe VII.)

44. Le Comité a **appelé** les Etats Membres qui s'étaient enregistrés au Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce, à participer activement à la 10^{ème} réunion qui sera organisée le 2 novembre 2017 sous le thème «Zones Economiques Spéciales au sein des Etats Membres de l'OCI : Apprendre des Expériences». Le Comité a également **appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce.

45. Le Comité a également **salué** les activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (CIFC), la CICIA et l'INMPE dans le domaine du commerce aligné sur la Stratégie COMCEC depuis la 32^{ème} session du COMCEC.

46. Le Comité a **salué** les efforts de l'Ouganda en coopération avec la Turquie et l'Égypte pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé «Amélioration de la prestation

des services de facilitation du commerce» au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

47. Le Comité a également salué les efforts de la Palestine, le Surinam et l’CIDC pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets COMCEC :

- Le projet intitulé «Faciliter les Relations Commerciales entre la Palestine et les Pays Islamiques» sera mis en œuvre par la Palestine en partenariat avec l’Algérie et l’Arabie Saoudite,
- Le projet intitulé «Renforcer les Services de Soutien des PME au Surinam et à la Guyane pour Augmenter la Participation aux Chaines de Valeur Mondiales» sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec la Guyane et la Turquie,
- Le projet intitulé «Facilitation du Commerce : L’identification des Obstacles Non Tarifaires parmi les États membres de l’OCI sera mise en œuvre par le CIDC en coopération avec le Royaume du Maroc, le Sénégal et la République Arabe d’Égypte.

48. Le Comité a tenu a exprimé sa reconnaissance aux Emirats Arabes Unis pour leur accueil et le CIDC ainsi que la BID pour l’organisation de l’atelier de travail sur «La Facilitation des Echanges et les Systèmes de Guichet Unique pour les Etats Membres de l’OCI» du 16 au 18 avril 2017 à Dubai, Emirats Arabes Unis.

49. Le Comité a demandé aux États Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (CIFC), le CICIA et l’INMPE dans le domaine du commerce et a appelé ces institutions à envoyer des invitations aux États membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d’assurer leur participation.

i) TPS-OIC

50. Le Comité a fait appel aux Etats Membres qui n’ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l’Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d’Origine, et les a invité à les signer et à les ratifier dans les meilleurs délais.

51. Le Comité a invité le Secrétariat du CCG au nom de ses six Etats Membres, ainsi que le Maroc à transmettre le plus tôt possible leurs listes de concessions mises à jour au Secrétariat du CNC, dans le but de rendre opérationnel le SPC de l’OCI.

52. Le Comité a demandé aux États membres participants, qui ne l’ont pas encore fait, d’informer le Secrétariat de la SPC de leurs mesures internes pertinentes à entreprendre pour la mise en œuvre des Règles d’origine SPC-OCI à la première occasion qui leur conviendra.

53. Le Comité a **salué** l'offre de la République d'Indonésie d'accueillir le « Séminaire de Formation consacré aux Etats Membres Asiatiques sur le Système de Commerce Préférentiel entre les Etats Membres de l'OCI (SCP-OCI) » qui sera organisé par le CIDC les 13 et 14 septembre 2017 à Jakarta, en Indonésie.

54. Le Comité a **demandé** au CIDC, au Bureau de coordination du COMCEC et à d'autres institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SCP-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

55. Le comité a **exprimé** ses remerciements aux Etats Membres suivants pour avoir accueilli des Foires et Expositions Commerciales Islamiques en coopération avec le CIDC :

- La République du Sénégal, pour l'accueil, et le CIDC ainsi que le CICES pour l'organisation de la 2^{ème} Exposition sur l'Enseignement Supérieur à Dakar, du 9 au 12 mai 2016.
- Le Royaume d'Arabie Saoudite, pour l'accueil, et le CIDC pour l'organisation de la 10^{ème} édition du «Salon des Industries Agro-alimentaires des États membres de l'OCI, qui s'est tenue à Djeddah, du 23 au 26 avril 2017.

56. Le Comité a **salué** l'offre des États membres suivants d'organiser des foires et expositions islamiques en coopération avec le CIDC entre 2017 et 2019 et a **demandé** aux États membres d'encourager la participation active de leur secteur privé et des institutions concernées par ces événements :

- La République Arabe d'Égypte accueillera le «3^{ème} Salon sur le Tourisme des Etats Membres de l'OCI» au Caire, du 18 au 21 octobre 2017,
- La République du Sénégal accueillera le «1^{er} Salon de l'Economie Verte de l'OCI» du 26 au 29 octobre 2017, et le «1^{er} Salon des Métiers de la Pêche et de l'Economie Maritime de l'OCI» en 2017 à Dakar.
- La République de Côte d'Ivoire, accueillera le «3^{ème} Forum Africain du Commerce Hallal», du 30 octobre au 1^{er} novembre 2017 à Abidjan.
- La République de Turquie accueillera la «5^{ème} Exposition des Aliments Halal» à Istanbul, du 23 au 26 novembre 2017 en coopération avec l'INMPI,
- Le Royaume d'Arabie Saoudite, accueillera «l'Exposition Internationale des Petites Industries et de l'Artisanat» du 26 novembre au 2 décembre 2017, à Al Madinah Al Munawarah, dans le cadre de la commémoration de son titre de Capitale du Tourisme Islamique en 2017.
- L'État du Koweït accueillera un «Salon Spécial Commerce de l'OCI» à Koweït-City du 6 au 10 février 2018,
- La République de Côte d'Ivoire accueillera le « 2^{ème} Salon du Bâtiment et de l'Immobilier de l'OCI » en 2017 et le « 4^{ème} Salon de la Santé » en 2018 à

Abidjan.

- La République d’Irak ou La République de Guinée accueillera le 16^{ème} Salon du Commerce de l’OCI en 2019.

57. Le Comité a **réitéré** sa demande envers les Etats Membres afin qu’ils encouragent leur secteur privé à participer d’une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

58. Le Comité a également **réitéré** sa demande envers le CIDC pour qu’il continue ses foires sectorielles spécifiques avec la collaboration des Etats Membres et qu’il soumette des rapports d’avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC.

iii) Assistance Technique Liée à l’OMC

59. Le Comité a **appelé** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux États Membres sur les questions liées à l’OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les États Membres sur l’impact des négociations commerciales de l’OMC sur leurs économies et a **demandé** à la BID et au CIDC de mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres de l’OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.

60. Le Comité a **demandé** aux pays de l’OCI membres de l’OMC d’aider les pays de l’OCI non membres de l’OMC dans leur processus d’adhésion à l’OMC.

61. Le Comité a **exprimé son appréciation** au Royaume du Maroc d’avoir accueilli le CIDC, pour l’organisation des ateliers de travail sur « les Mécanismes de Résolution des Litiges de Commerce et d’Investissement des Etats Membres de l’OCI » à Casablanca, Maroc, les 20 et 21 février 2017.

62. Le Comité a **exprimé** son appréciation au Royaume du Maroc d’avoir accueilli le CIDC, la BID et le SESRIC pour l’organisation conjointe du « Commerce des services dans les États membres de l’OCI » à Casablanca, Maroc, les 22 et 23 mars 2017.

iv) Activités de Financement du Commerce

63. Le Comité a **apprécié** les activités de financement et de promotion du commerce, et des activités de développement du Groupe de la BID (SIFC et la SIACE) et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations de commerce et d’assurance dans les Etats Membres, contribuant ainsi à l’achèvement de l’objectif de 25 pourcent de

commerce intra-OCI.

64. Le Comité **a pris note avec satisfaction** que les approbations cumulées de la SIFC et le décaissement dans le financement du commerce ont atteint US\$ 35,4 milliards et US\$ 26,8 milliards respectivement, et ses approbations et les décaissements en 2016 ont atteint US\$ 4,5 milliards et US\$ 4,8 milliards respectivement.

65. Le Comité **a également pris note avec satisfaction** du Groupe de la BID (SIFC et la SIACE) et de la présence régionale accrue à travers le Bureau régional du Dakar et des Bureaux de Passerelles des Pays à Dhaka, Istanbul, Jakarta et Dubai ce qui a permis à la SIFC et la SIACE de se rapprocher de ses clients et de répondre aux besoins des pays membres.

66. Le Comité **a salué** les efforts de la CIFIC dans le financement des PME dans la promotion de la finance islamique et le soutien et des Pays Membres les Moins Avancés, et **a pris note** de ses efforts visant à diversifier son portfolio et d'accorder davantage de financement au secteur agricole ayant un effet direct et important sur l'amélioration de la productivité, de la création d'emplois, de l'augmentation des recettes de l'exportation et de l'allègement de la pauvreté.

67. Le Comité **a également invité** les Etats Membres à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC), pour que le Groupe de la BID exécute sa mission avec succès.

68. Le Comité **a pris note** des initiatives de promotion du commerce et de renforcement des capacités mises en œuvre par la CIFIC dans le cadre de ses différents programmes phares incluant l'initiative Aide pour le Commerce pour les États arabes (AFTIAS), Programme Spéciale pour l'Asie Centrale (PSAC), le le Programme Transitoire de Commerce Arabo-Africain, le Programme de Connaissances Commerciales et le Forum de Développement de Commerce afin de sensibiliser les secteurs privés sur les activités du SIFC.

69. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'CIFIC dans la mise en œuvre de programmes commerciaux intégrés pour le développement des produits de base, en combinant ses mécanismes de financement du commerce avec ses interventions d'assistance technique liées au commerce, et **a demandé** à la CFPI de développer des programmes similaires pour d'autres produits stratégiques.

70. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'CIFIC pour la diversification des instruments financiers islamiques, en soutenant des programmes de formation sur la

finance islamique et en promouvant les solutions de financement islamique dans les forums internationaux.

v) Les Activités Commerciales de l'INMPI

71. Le Comité a **salué** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la standardisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et développement de capacité.

72. Le Comité a **invité** les États membres à devenir membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), aux conseils de métrologie et d'accréditation.

73. Le Comité a **salué** la visibilité croissante de l'INMPI et a **exprimé sa reconnaissance** à l'INMPI pour l'organisation des activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence.

74. Le Comité a **exprimé** son appréciation à l'INMPI d'avoir soutenu l'organisation du Sommet Mondial Halal (SMH) à Istanbul du 15 au 17 décembre 2016 sous les auspices de la présidence de la République de Turquie.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RENFORCER LE RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

75. Le Comité a **pris note** des efforts entrepris par le CICIA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités dans le commerce et l'investissement.

76. Le Comité a **encouragé** leurs Chambres de Commerce à participer activement aux activités de la CICIA, notamment celles liées au développement des entreprises par le biais du MASFAQ.

77. Le Comité a **pris note** de l'organisation de l'Atelier du Développement de l'Infrastructure Clé pour la Croissance Rurale pour les Pays de l'OCI, à Istanbul, en Turquie, les 24 et 25 Avril 2017.

78. Le Comité a **pris note** des activités suivantes qui seront organisées par la CICIA et a **appelé** le secteur privé des États Membres à participer activement aux activités suivantes :

- La 17^{ème} Réunion du Secteur Privé des Pays de l'OCI qui se tiendra en 2017 à

Al Madinah Al Munawarah,

- Le 10^{ème} Forum des Femmes d'Affaires dans les Pays Islamiques qui se tiendra au Soudan / en Égypte en 2017,
- Le Programme de Formation sur le Développement de l'Entrepreneuriat par le biais de l'informatique pour les pays membres de l'OCI, qui se tiendra en 2017.
- Forum/Exposition d'Echange Commerciaux (par secteur) qui se tiendra en 2017,
- La 18^{ème} Réunion du Secteur Privé pour les Etats Membres de l'OCI, qui se tiendra au Koweït en 2018.
- Le Lancement du Prix de l'Innovation et de l'Excellence (ITQAN) en 2017. Le Programme de Formation sur « la Mobilisation des Technologies Entrepreneuriales et la Gestion des Incubateurs d'Entreprises & des Parcs Technologiques » qui se tiendra en 2018.
- L'Atelier / le Programme de Formation Spécialisé sur le Développement des PME / l'Accroissement des Compétences / la Sécurité Alimentaire / le Textile et l'Habillement / l'Energie Renouvelable, qui se tiendra en 2017-2018.
- Le Forum des Chambres de Commerce qui se tiendra en 2017.

79. Le Comité a pris note avec satisfaction des mesures prises par la CICIA et l'Union des Chambres turques (TOBB), la Chambre de commerce de Konya et le Forum de Konya pour l'Echange de Produits dans le but d'élaborer les mesures nécessaires pour introduire les meilleures pratiques mises en œuvre dans la ville de Konya à d'autres chambres membres pour l'échange de produits et le développement des zones industrielles.

80. **Rappelant** la résolution pertinente de la 43^{ème} Réunion du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'OCI et de la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité a pris note de l'exposé fait par le CICIA et l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) sur la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI affilié à la CICIA à Istanbul et leur a demandé de soumettre un rapport exhaustif à ce sujet lors de la 33^{ème} Session du COMCEC.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: AMÉLIORATION DU TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS

81. Prenant note avec satisfaction de la tenue de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et Communications le 16 mars 2017 à Ankara, en Turquie sous le thème «Amélioration de la Pénétration des Services Internet à haut débit dans les Pays Membres de l'OCI», le Comité a salué les recommandations politiques suivantes

Recommandations de Politiques pour tous les Pays Membres de l'OCI

- Préparer des stratégies nationales d'accès au haut débit avec la participation de toutes les parties prenantes pertinentes.
- Améliorer l'alphabétisation numérique en intégrant des programmes dans le système éducatif officiel et en encourageant des initiatives informelles ciblant des couches spécifiques de la population.

Recommandations de Politiques pour les Pays Membres de l'OCI avec Différentes Etapes de Développement du Haut Débit

- Pays Membres de l'OCI à une étape avancée du développement du haut débit

- Atteindre une couverture internet à haut débit dans les milieux ruraux et isolés par le biais des pauses réglementaires et des subventions directes avec l'objectif d'améliorer les investissements liés au haut débit
- Mise en place d'incitations financières aux opérateurs pour le déploiement de la 4G

- Pays Membres de l'OCI à l'étape intermédiaire du développement du haut débit

- Réduire le coût des services haut débit à travers des initiatives de politiques publiques ciblées.
- Réduire les obstacles culturels et linguistiques grâce au développement de plateformes, de contenu et d'applications au niveau local.

- Pays Membres de l'OCI à l'étape initiale du développement du haut débit

- Offrir un service haut débit à bas prix pour les consommateurs par des opérateurs de télécommunications appartenant à l'État et subventionnés par le gouvernement
- Offrir un service haut débit à prix réduit ou gratuit qui vise les segments défavorisés de la population

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe VIII.)

82. Le Comité a **demandé** aux États membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications de participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications qui se tiendra les 18-19 octobre 2017 à Ankara sous le thème « Amélioration des corridors de transport transnationaux dans les États membres de l'OCI: Concepts et Études de Cas ». Le Comité a également **appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications.

83. Le Comité a salué les efforts de la Turquie en coopération avec quatre autres pays

membres, pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Évaluation et amélioration de l'interconnexion du fret aérien entre les États membres de l'OIC: l'approche de la co-modalité du fret aérien (ACCMA) pour faciliter le commerce intra-OIC » au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

84. Le Comité a également **salué** les efforts de la Côte d'Ivoire pour le projet intitulé « Amélioration des capacités en matière de sécurité routière en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali », qui sera mis en œuvre en coopération avec le Burkina Faso et le Mali en 2017 dans le cadre du quatrième appel de projets.

85. Rappelant que le thème de la Session des Echanges de Vues de la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a été intitulé « L'amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OIC » par la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité a **invité** les ministres des transports des pays membres à participer à la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC avec les ministres chargés des Affaires du COMCEC.

86. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République du Soudan d'accueillir la Deuxième Conférence Islamique des Ministres des Transports au cours du second semestre de 2017 et a **appelé** les pays membres et les organes et institutions compétents de l'OIC, y compris le Secrétariat du COMCEC, à participer activement à cet événement important.

87. Le Comité a **apprécié** les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OIC pour sensibiliser les États Membres de l'OIC concernés, à la nécessité d'inclure les segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire de l'OIC Dakar-Port Sudan dans leurs plans nationaux de développement et a **demandé** aux États membres concernés de présenter leurs études de faisabilité bien conçues auprès du Groupe de la BID et d'autres banques internationales de développement pour obtenir un soutien technique adéquat et un financement pour ce projet.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR TOURISTIQUE DURABLE ET COMPÉTITIF

88. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme le 16 février 2017 à Ankara sous le thème « Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM) : Réglementer les Etablissements d'Hébergement dans les pays membres de l'OIC », le Comité a **accueilli** favorablement l'avant-projet des lignes directrices du TFM du COMCEC comme document de référence produit par le Groupe de Travail.

(Le document relatif à l'avant-projet des Lignes Directrices du COMCEC sur le Tourisme Favorable aux Musulmans figure en Annexe IX.)

89. Le Comité a **demandé** aux États Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail sur le tourisme du COMCEC de participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de Travail sur le tourisme qui se tiendra le 21 septembre 2017 à Ankara sous le thème «Gestion des risques et des crises dans le secteur du tourisme : Rétablissement de la Crise dans les Pays Membres de l'OCI ». Le Comité a également **appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme.

90. Le Comité a **pris note** du rapport de la 5^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé Touristique OCI/COMCEC tenue le 4 mai 2017 à Istanbul, Turquie, sous le thème « Communication et Gestion des Crises dans le Tourisme: Défis Récents et Solutions dans les Pays de l'OCI. » Le Comité a **noté** que les recommandations du Forum pourraient être examinées par la prochaine réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme.

91. Le Comité a salué les efforts de la Malaisie, ainsi que ceux de dix autres Pays Membres pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Un cours de courte durée sur les stratégies visant à améliorer la main-d'œuvre touristique dans le tourisme local dans les Pays Membres de l'OCI » au sein du troisième appel de projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

92. Le Comité a également salué les efforts de la Gambie, ainsi que ceux du Sénégal et du Mali, pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé «Renforcement des Capacités des Artisans dans les Pays Membres de l'OCI» au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

93. Le Comité a **également salué** les efforts du Mozambique, du Soudan, de la Gambie et du SESRIC pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC:

- Le projet intitulé «Renforcement de la Capacité de la Main-d'œuvre du Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM)» sera mis en œuvre par le Mozambique conjointement avec le Mali et le Sénégal,
- Le projet intitulé «Renforcement de la capacité des producteurs artisans et des clients dans les pays membres de l'OCI» sera mis en œuvre par le Soudan conjointement avec le Tchad et le Djibouti,
- Le projet intitulé « Élaboration d'un Programme de Formation et de Certification pour l'Industrie Musulmane des Voyages, du Tourisme et de

l'Hôtellerie » sera mis en œuvre par la Gambie en conjointement avec le Nigeria et le Sénégal,

- Le projet intitulé « Programme de formation sur le développement et la promotion du Tourisme Favorable aux Musulmans dans les pays membres de l'OIC » sera mis en œuvre par le SESRIC conjointement avec 18 pays membres.

94. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République Populaire du Bangladesh d'accueillir la 10^{ème} session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme du 12 au 14 novembre 2017 à Dhaka et **a appelé** les États Membres et tous les organes et institutions compétents de l'OIC, y compris le Secrétariat du COMCEC, à participer activement à cet événement important.

95. Le Comité **a salué** la tenue du 10^{ème} Salon International du Tourisme de Téhéran du 6 au 9 février 2017 à Téhéran, République Islamique d'Iran.

96. Le comité **a apprécié** que la République Arabe d'Egypte accueillerait et que le CIDC et le CICIA organiserait un forum sur « l'Investissement des secteurs Publics et Privés dans le cadre du tourisme Islamique », le 18 octobre 2017 au Caire, en marge de la « 3^{ème} Foire du Tourisme de l'OIC » en collaboration avec le Secrétariat Général de l'OIC et le SESRIC. Rappelant la résolution pertinente de la 43^{ème} réunion du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, le Comité **s'est félicité** du fait que ce Forum fonctionnera en coopération et en collaboration avec le Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OIC / COMCEC.

97. Le comité **a salué** l'offre du Royaume d'Arabie Saoudite d'accueillir, et le CIDC d'organiser un atelier de travail sur « Les Palmiers Dattiers et l'Economie des Oasis », les 26 et 27 novembre 2017 à Al Madinah Al Munawarah, en collaboration avec le SESRIC, l'ISESCO, et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Al Madinah, en marge de « l'Exposition Internationale des Petites Industries et de l'Artisanat », dans le cadre de la célébration d'Al Madinah Al Munawarah comme Capitale du Tourisme de l'OIC en 2017.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCROITRE DE LA PRODUCTIVITÉ
DU SECTEUR AGRICOLE ET MAINTENIR LA
SECURITÉ ALIMENTAIRE**

98. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 9^{ème} réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture le 3 mars 2017 à Ankara sous le thème « Réduction du Gaspillage Alimentaire dans les pays membres de l'OIC », le Comité **a salué** les recommandations politiques suivantes :

- Développer un cadre législatif spécifique et une feuille de route pour réduire le gaspillage alimentaire dans un contexte holistique, y compris les chaînes logistiques
- Promouvoir les banques alimentaires et les réseaux de distribution alimentaire
- Conduire un ensemble cohérent d'initiatives et de campagnes pour accroître la sensibilisation en ce qui concerne le gaspillage alimentaire dans les chaînes logistiques et pendant la consommation

(Le document des Recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe X.)

99. Le Comité a **appelé** les États membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture à participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture qui se tiendra le 28 septembre 2017 sous le thème « Amélioration des Performances du Marché Agricole : Création et Développement des Institutions de Marché. » Le Comité a également **appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture.

100. Le Comité a salué les efforts de l'Iran, de la Palestine et de la Turquie pour la mise en œuvre réussie des projets suivants respectivement au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « L'Autonomisation des Ménages Ruraux quant à la Gestion de la Production, l'Approvisionnement et l'Accès au Marché » mis en œuvre par l'Iran conjointement avec l'Azerbaïdjan et la Turquie.
- Le projet intitulé « Amélioration de la Productivité des Petits Ruminants en Ayant Recours aux Différentes Technologies comme l'Ensilage, le Bloc Alimentaire et l'Hydroponie » mis en œuvre par la Palestine conjointement avec la Jordanie et la Tunisie.
- Le projet « Création d'une Base de Données, d'une Connexion Réseau et de Pages Web des Petits Exploitants/Coopératives Agricoles Familiales entre les États Membres de l'OCI » mis en œuvre par la Turquie avec la participation de vingt-quatre autres Pays Membres.

101. Le Comité a également salué les efforts de la Gambie, de l'Indonésie et de l'Ouganda pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Réduction des Pertes Post-Récolte dans les Céréales pour Améliorer les Moyens de Subsistance Ruraux » sera mis en œuvre par la Gambie, en coopération avec l'Indonésie et le Nigeria.

- Le projet sur « L'Amélioration du Revenu des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles dans les Etats Membres de l'OCI en Réduisant les Pertes dans la Production Animale » sera mis en œuvre par l'Indonésie en coopération avec le Brunei Darussalam, la République Arabe d'Égypte, la Malaisie et le Soudan.
- Le projet intitulé « Renforcer la Capacité pour Établir, Vérifier et Rendre Conforme les Normes de Qualité des Produits Agricoles » sera mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec la Turquie, la Côte d'Ivoire, le Soudan et la Gambie.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

102. Prenant note avec satisfaction de la tenue de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté, le 6 Avril 2017 à Ankara sur le thème « La Malnutrition dans les Pays Membres de l'OCI : Un Piège pour la Pauvreté », le Comité a salué les recommandations politiques suivantes :

- Développer et mettre en œuvre des interventions concernant la nutrition et des interventions sensibles à la nutrition, en particulier envers les femmes en âge de procréer appartenant aux groupes vulnérables
- Amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (IYCF), y compris l'allaitement maternel, conformément aux directives de l'OMS
- Assurer l'accès universel à la santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires, et lancer des campagnes éducatives sur les maladies infectieuses afin d'éliminer la sous-alimentation
- Assurer l'accès à des aliments sûrs et nutritifs pour tous, y compris en situation d'insécurité alimentaire aiguë

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe XI.)

103. Le Comité a appelé les États Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur la réduction de la pauvreté à participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté qui se tiendra le 5 octobre 2017 sous le thème « Education des enfants défavorisés dans les pays membres de l'OCI : La Clé pour Échapper à la Pauvreté ». Le Comité a également appelé les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté.

104. Le Comité a salué les efforts de l'Indonésie, ainsi que ceux de la Malaisie et la Turquie pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Développer des initiatives locales pour l'allègement de la pauvreté grâce à des moyens de subsistance durables communautaires dans les pays membres de l'OCI » au sein du troisième appel de

projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

105. Le Comité a également salué les efforts de l'Albanie, de la Gambie, de l'Indonésie et du Surinam pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Création d'une feuille de route pour un service social intégré pour le logement » sera mis en œuvre par l'Albanie en partenariat avec la Turquie et l'Azerbaïdjan,
- Le projet intitulé « Formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des petites entreprises pour les femmes en Gambie, au Sénégal et au Sierra Leone » sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sierra Leone et le Sénégal,
- Le projet intitulé « Renforcer les Moyens de Subsistance Locales et Durables pour Activer les Pauvres en Ouvrant une Voie de Marketing par le Commerce Électronique » sera mis en place par l'Indonésie en partenariat avec la Turquie et la Malaisie,
- Le projet intitulé « La Professionnalisation de la Garde d'Enfants dans Certains Pays de l'OCI » sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec le Nigeria et la Guyane.

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

106. Le Comité a réitéré sa demande aux Pays Membres engagés auprès du FSID de respecter leurs engagements, et a fait appel aux pays membres qui ne se sont pas encore engagés auprès du FSID de s'y engager en vue de permettre au Fonds de financer plus de projets de développement dans les Pays Membres. Le Comité a également demandé aux pays membres d'envisager de prendre des engagements supplémentaires sur une base volontaire.

107. Le Comité a également demandé au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris le secteur privé dans les Etats Membres.

108. Le Comité a félicité les efforts déployés par la Banque Islamique de Développement (BID) pour mobiliser des ressources provenant de différentes institutions de financement pour une mise en œuvre plus efficace du FSID et du PSDA.

109. Rappelant les résolutions pertinentes des 31^{ème} et 32^{ème} sessions du COMCEC, le Comité a réitéré sa demande à la BID de finaliser l'affectation du financement au projet de renforcement des capacités du SESRIC pour la finalisation réussie du Programme du Coton de l'OCI.

ii) Programme de l'EPF-OCI

110. Le Comité **a apprécié** les efforts continus du SESRIC pour lancer et mettre en œuvre divers programmes de renforcement des capacités et des cours de formation dans différents domaines et centres d'intérêt pour les États membres, en vue de renforcer les capacités et la qualité des ressources humaines dans ces pays, et **a appelé** le SESRIC à mobiliser davantage de ressources financières pour le programme.

111. Prenant note du rapport présenté par le SESRIC sur le programme de l'EPF-OCI et appréciant la contribution du SESRIC dans la mise en place d'un centre de formation professionnelle à l'Université Islamique en Ouganda, le Comité **a demandé** au SESRIC et à d'autres institutions de l'OCI de déployer des efforts dans la mise en place d'une capacité similaire au sein de l'Université Islamique prévue à Kaboul.

112. Le Comité **a appelé** les États membres à participer et à soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du programme EPF-OCI.

iii) Mise en Œuvre des ODD

113. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} session du COMCEC, le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de rassembler les activités des institutions de l'OCI pour la mise en œuvre des ODD dans les pays membres, et de soumettre un rapport en conséquence à la 33^{ème} Session du COMCEC.

114. Le Comité **a pris note** de «L'Enquête tendancielle sur les priorités des ODD des pays membres de l'OCI» menée par le SESRIC pour identifier les domaines prioritaires des ODD pour les pays membres et **a demandé** au SESRIC de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête à la 33^{ème} session du COMCEC.

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : RENFORCEMENT DE LA
COOPÉRATION FINANCIÈRE**

115. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière, le 30 mars 2017 à Ankara sous le thème «Amélioration de la Gestion de la Dette Publique dans les pays membres de l'OCI», le Comité **a salué** les recommandations politiques suivantes :

- Renforcer/établir une Unité de Gestion des Dettes Publiques indépendante, ayant des fonctions bien définies et une stratégie spécifique sur la gestion des dettes,
- Développer/améliorer le marché de la dette nationale,

- Élargir et diversifier la base créancière,
- Allonger la maturité moyenne de la dette publique,
- Appliquer des méthodes de gestion des risques macroéconomiques.

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe XII.)

116. Le Comité **a invité** les États membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur la coopération financière à participer activement à sa neuvième réunion qui se tiendra le 26 octobre 2017 à Ankara sous le thème « Diversification des instruments financiers islamiques ». Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière.

117. Le Comité **a félicité** les efforts de la Gambie, ainsi que ceux du Nigeria et du Sierra Leone pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Vers un cadre institutionnel amélioré pour la finance islamique » au sein du troisième appel du projets dans le cadre du financement du projets du COMCEC.

i) Forum des Bourses de Valeur des Etats Membres de l'OCI

118. Le Comité **a salué** les efforts déployés par le Forum des Bourses des États membres de l'OCI et de ses groupes de travail et a également invité les États membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

119. Le Comité **a accueilli** la proposition de Borsa Istanbul en tant que Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI, d'accueillir la 11^{ème} réunion du Forum en 2017 à Istanbul et **a demandé** à tous les États Membres de prendre part activement à cet événement.

120. Le Comité **a également demandé** aux États membres et à la BID de soutenir la promotion de l'Indice S&P OCI/COMCEC et de ses sous-indices potentiels.

121. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} session du COMCEC, le Comité **a pris note** des progrès accomplis dans l'établissement d'une plateforme d'échange et de transactions d'or basée sur Internet, hautement adaptable, dans le but ultime d'une bourse/plate-forme d'or parmi les pays membres volontaires et **a demandé** du Forum/Secrétariat du Forum d'effectuer les études nécessaires pour la plateforme/bourse proposée et soumet un rapport complet à la 33^{ème} session du COMCEC.

122. Le Comité **a appelé** les Etats Membres intéressés à participer activement à

l'Équipe de Travail du Forum afin de soutenir la plateforme/la bourse proposée en accélérant l'intégration des bourses et l'harmonisation des cadres réglementaires.

ii) Coopération entre les Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux

123. Le Comité a **salué** les efforts déployés par les groupes de travail du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC et a **invité** les États Membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, en contribuant à l'accomplissement des mandats des groupes de travail et en nommant des agents de liaison pour faire le suivi du travail.

124. Le Comité a également **salué** l'offre du Conseil des marchés des capitaux de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la Sixième Réunion du Forum des ORMC du COMCEC en 2017 à Istanbul et a demandé à tous les États Membres de participer activement à cette réunion.

125. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité a également **pris note** des efforts déployés dans le cadre de la proposition du Forum visant à créer une plateforme électronique COMCEC de l'immobilier entre les États membres intéressés de l'OCI participant au Forum et a **demandé** au Forum/Secrétariat du Forum de compléter l'étude exhaustive pour identifier les étapes nécessaires à l'établissement de la plateforme proposée, avec le soutien des autorités nationales et bourses compétentes d'États membres volontaires, et de soumettre un rapport à la 33^{ème} session Ministérielle du COMCEC.

126. Le Comité a **appelé** les États Membres intéressés à identifier leurs autorités compétentes et à participer activement aux études afin d'accélérer et de compléter les travaux techniques nécessaires pour établir la plateforme électronique COMCEC de l'immobilier.

iii) Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires

127. Le Comité a **salué** l'offre de la Banque Centrale de Turquie d'accueillir la 15^{ème} réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI, les 21 et 22 septembre 2017 à Bodrum/Turquie, et a **demandé** à tous les États membres de participer activement à cet événement.

128. Le Comité a également **salué** les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC sur les sujets concernant les Banques Centrales et a **demandé** au SESRIC de poursuivre l'organisation de telles activités pour les institutions compétentes des États Membres.

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : PRÉPARATIONS POUR L'ÉCHANGE
DE VUES SUR «L'AMÉLIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT TRANSNATIONAUX ENTRE LES PAYS
MEMBRES DE L'OCI»**

129. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité a **demandé** que la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les transports et les communications ait lieu les 18-19 octobre 2017 à Ankara, avec la coopération des institutions compétentes de l'OCI, de travailler et d'élaborer sur le thème « Amélioration des corridors de transport transnationaux dans les Pays Membres de l'OCI » et de formuler des recommandations politiques concrètes et de les soumettre dans un rapport lors de la 33^{ème} session du COMCEC.

130. Le Comité a **encouragé** les États membres à préparer leurs rapports nationaux sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BBC le 15 octobre 2017 au plus tard.

i) Thèmes éventuels pour la Session d'Echange de Vues de la 34^{ème} Session du COMCEC

131. Le Comité a **pris note** des thèmes potentiels suivants de la Session ministérielle d'échange de vues de la 34^{ème} Session du COMCEC :

- Thème 1 : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États membres de l'OCI
- Thème 2 : Amélioration de la performance et l'accès aux marchés agroalimentaires dans les pays membres de l'OCI
- Thème 3 : Le rôle du Sukuk dans les marchés de capitaux islamiques
- Thème 4 : Stratégies de développement des destinations touristiques et d'institutionnalisation dans les pays membres de l'OCI
- Thème 5 : Mise en Œuvre des ODD Qualité de l'éducation dans les États membres de l'OCI
- Thème 6 : Financement des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI

132. Le Comité a **demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire entre les États membres pour sonder leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et tout autre point de vue, et d'en soumettre les résultats dans un rapport à la 33^{ème} Session du COMCEC.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 33^{ÈME} SESSION DU COMCEC (ISTANBUL, DU 20 AU 23 NOVEMBRE 2017)

133. Le Comité a préparé et décidé de soumettre le Projet d'Ordre du Jour à la 33^{ème} Session du COMCEC.

(Une copie du Projet d'Ordre du Jour de la 33^{ème} Session du COMCEC figure en Annexe XIII.)

Session de Clôture

134. Lors de la séance de clôture présidée par S.E. M. l'Ambassadeur Salih Mutlu ŞEN, Représentant Permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI, le Comité a adopté son rapport ainsi que ses annexes.

135. Au nom de toutes les délégations, S.E. M. Sami bin Abdulaziz AZZEBIN, chef de la délégation du Royaume d'Arabie Saoudite, a exprimé ses remerciements à S.E. M. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, pour sa conduite éclairée des efforts intenses menés sous l'égide du COMCEC, et au gouvernement de la République de Turquie pour l'accueil chaleureux dont ont bénéficié les membres du Comité de Suivi. Il a conclu en soulignant l'importance des recommandations adoptées pendant la Réunion, et a remercié toutes les délégations pour leurs efforts.

136. Dr. Jakhongir KHASANOV du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI, a prononcé les observations de clôture au nom de S.E. Dr. Yousef Al-OTHAMEEN, Secrétaire Général de l'OCI. M. KHASANOV a souligné l'importance du suivi et de la mise en œuvre des résolutions du COMCEC pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les Pays Membres. Il a conclu en remerciant les Pays Membres et les organes et institutions de l'OCI pour leurs efforts en vue de l'exécution de l'OCI-2025 : Programme d'Action.

137. Dans son discours de clôture, après avoir exprimé sa satisfaction pour l'achèvement réussi de la Réunion, S.E. M. Salih Mutlu ŞEN a déclaré que le monde devient jour après jour un village planétaire, et que les relations économiques et commerciales entre les nations sont devenues plus fortes que jamais en raison des progrès extraordinaires de la technologie, et des infrastructures de transport et de communication . Dans ce contexte, il a déclaré que les pays islamiques devraient rester à la hauteur et ne pas être à la traîne.

138. S.E. ŞEN a appelé tous les Pays Membres concernés à compléter les étapes requises pour rendre opérationnel le SPC-OCI. Il a souligné l'importance de la mise en

œuvre des recommandations politiques des Groupes de Travail par les Pays Membres et a mis l'accent sur la participation des Points Focaux dans les délégations nationales qui assistaient aux réunions du Comité de Suivi ainsi qu'aux sessions ministérielles du COMCEC.

139. S.E. ŞEN a conclu en exprimant ses remerciements et sa gratitude à toutes les délégations des pays membres, aux Rapporteurs, aux représentants des institutions de l'OIC, au Bureau de coordination du COMCEC, aux interprètes, aux traducteurs et aux autres membres du personnel participant à l'organisation de la Réunion, pour leurs efforts qui ont pleinement contribué à la réussite de cette réunion.

(Une copie du Discours de Clôture de S.E. M. *Salih Mutlu ŞEN* figure en *Annexe XIV.*)

A N N E X E S

ANNEXE

I

Original: English

LISTE DES PARTICIPANTS
A LA TRENTE TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ
DE SUIVI DU COMCEC
Ankara, les 10 et 11 mai 2017

A. MEMBER COUNTRIES OF THE OIC

REPUBLIC OF GABON

- Mr. CLEMENT MASSALA MANDONGAULT
First Counsellor, Embassy of Gabon in Ankara
- Mr. THIBAUT IFOUNGA
Chief of Protocol, Embassy of Gabon in Ankara

REPUBLIC OF INDONESIA

- Ms. AYU WULAN SAGITA
Deputy Director, Ministry of Trade
- Ms. TUTI WINARTI
Head of Section, Ministry of Trade
- Ms. ADE VERONICA CHRISTIE
Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

STATE OF KUWAIT

- Mr. SAAD ALRASHIDI
Head of the OIC Affairs Division, International Economic Cooperation Department
- Mr. AMMAR AL MAARAFI
Second Secretary, Embassy of Kuwait in Ankara

MALAYSIA

- Amb. ABD RAZAK ABDUL WAHAB
Ambassador, Embassy of Malaysia in Ankara
- Ms. ANITA KAUR GALA SINGH
Head of Chancery, Embassy of Malaysia in Ankara

REPUBLIC OF NIGER

- Mr. MOUSSA DOURFAYE
First Counsellor, Embassy of Niger in Ankara

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- Dr. YOUSAF JUNAID
Consul General, Consulate General of Pakistan in İstanbul
- Mr. UMER SIDDIQUE
First Secretary, Embassy of Pakistan in Ankara

STATE OF PALESTINE

- Mr. RAFAT OMAR RAYYAN
Director, Ministry of National Economy
- Mr. ANAS SHAHADA
Director, Ministry of Finance and Planning

- Mr. AZMI ABU GHAZALEH
Counsellor, Embassy of Palestine in Ankara

STATE OF QATAR

- Mr. HASSAN AL MOHANNADI
Economic Consulting, Ministry of Economy and Commerce
- Mr. MANSOOR HAMID ALNAIMI
Economic Consulting, Ministry of Economy and Commerce

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- Mr. SAMI BIN ABDULAZIZ AZZEBIN
Director General of Arabic and Islamic Trade Relations, Ministry of Commerce and Investment
- Mr. ANWAR BIN HASUSAH
Commercial Attaché, Embassy of Saudi Arabia in Ankara
- Mr. KHALID ALHARTHI
First Secretary, Embassy of Saudi Arabia in Ankara

REPUBLIC OF TURKEY

- H.E. LÜTFİ ELVAN
Minister, Ministry of Development
- Mr. FATİH HASDEMİR
Deputy Undersecretary, Ministry of Development
- Mr. FERRUH TIĞLI
Senior Advisor, Ministry of Development
- H.E. Amb. SALİH MUTLU ŞEN
Ambassador, OIC Permanent Representative, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. SADIK ARSLAN
Chief Advisor, Presidency of the Republic of Turkey
- Mr. UFUK GÖKÇEN
Deputy Director General, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. MUSTAFA BAYBURTLU
Head of Department, TOBB
- Ms. AYŞE ÇELİKTEN
Head of Department, Ministry of Family and Social Policy
- Mr. HAKAN AYTEKİN
Manager, Borsa İstanbul
- Mr. KÜRŞAT YILMAZ
Manager, TSE
- Ms. REFIKA ATALAY YENEN
Manager, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
- Mr. MEHMET DOĞAN
Departmental Manager, Ministry of Transport Maritime Affairs and Communications
- Mr. SAFİYE ATAKUL
Deputy Branch Manager, Ministry of Transport Maritime Affairs and Communications
- Ms. TUĞÇENAZ UĞURLU
Advisor, TOBB
- Ms. FATMA ZEHRA SAYAR

- Coordinator, EXIMBANK
- Dr. MELİK AYTAÇ
Engineer, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 - Mr. BELDE KARACA
Engineer, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 - Mr. AHMET BUDAKLIER
Engineer, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 - Mr. İZZET YILMAZ
Engineer, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 - Mr. BURAK ERDOĞAN
Senior Expert, TOBB
 - Ms. SEÇİL SAYIN KUTLUCA
Senior Legal Expert, SPK
 - Mr. GÖKHAN GÜLEY
Expert, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 - Mr. HAKAN ARSLAN
Expert, Ministry of Food, Agriculture and Livestock
 - Mr. KUBİLAY ŞİMŞEK
Expert, TOBB
 - Mr. MUSTAFA ÖZSOY
Expert, Ministry of Culture and Tourism
 - Mr. ÖZGÜ EVİRGEN
Expert, TCMB
 - Mr. UTKU ŞEN
Expert, Undersecretariat of Treasury
 - Ms. CANSU TANRIVERDİ
Expert, Ministry of Economy
 - Ms. EDA AKÇA
Expert, Development Bank of Turkey
 - Ms. NEVAL DİŞCİOĞLU
Expert, Ministry of Culture and Tourism
 - Ms. ŞEHLA ALİ HASAN
Expert, TOBB
 - Ms. GÜL ERTAN
Expert, SPK
 - Mr. AHMET ŞEVKET DAYIOĞLU
EU Expert, Ministry of Customs and Trade
 - Mr. KERİM TOKGÖZ
EU Expert, Ministry of Customs and Trade
 - Mr. MAHMUT VARLI
Assistant Expert, Borsa İstanbul
 - Mr. LOKMAN COMART
Assistant Expert, Ministry of Customs and Trade
 - Ms. NİLÜFER OBA
Third Secretary, Ministry of Foreign Affairs
 - Ms. BAŞAK KARAKAYA
Translator, Ministry of Family and Social Policy
 - Ms. TAMINA KİBAR
Officer, Ministry of Food, Agriculture and Livestock

- Ms. GÜZİN DEDE
Officer, Ministry of Food, Agriculture and Livestock

B. THE OIC GENERAL SECRETARIAT

THE OIC GENERAL SECRETARIAT

- Mr. JAKHONGIR KHASANOV
Professional Officer, Economic Affairs Department

C. OIC SUBSIDIARY ORGANS

STATISTICAL, ECONOMIC, SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)

- Mr. NABIL DABOUR
Assistant Director General
- Mr. MEHMET FATİH SERENLİ
Director of Training and Technical Cooperation Department
- Ms. ZEHRA ZÜMRÜT SELÇUK
Director of Statistics and Information Department
- Dr. KENAN BAĞCI
Researcher
- Mr. ABDULHAMİT ÖZTÜRK
Expert
- Mr. ONUR ÇAĞLAR
Technical Cooperation Specialist

ISLAMIC CENTER FOR THE DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)

- Mr. MOKHTAR WARIDA
Assistant Director General

D. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IDB) GROUP

- Mr. ABDUL BASIT JAM
Cooperation Officer
- Mr. HUSSEIN KHALIF JAMA
Advisor to the CEO, ICIEC
- Mr. HARUN CELİK
Senior Manager, ITFC

E. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE, INDUSTRY AND AGRICULTURE (ICCIA)

- Ms. ATTIYA NAWAZISH ALI
Assistant Secretary General

**STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE FOR ISLAMIC COUNTRIES
(SMIIC)**

- Mr. İHSAN ÖVÜT
Secretary General
- Ms. EMEL GÖNÇ
Executive Assistant

F. COMCEC COORDINATION OFFICE

- Mr. MEHMET METİN EKER
Director General, Head of COMCEC Coordination Office
- Mr. SELÇUK KOÇ
Head of Department
- Mr. BURAK KARAGÖL
Head of Department
- Mr. FATİH ÜNLÜ
Senior Expert
- Mr. BİLGEHAN ÖZBAYLANLI
Expert
- Mr. GÖKTEN DAMAR
Expert
- Mr. CAFER BİÇER
Expert
- Mr. CEZMİ ONAT
Expert
- Mr. EMRULLAH KAYA
Expert
- Mr. İSMAİL ÇAĞRI ÖZCAN
Expert
- Mr. MEHMET TARAKÇIOĞLU
Expert
- Mr. SERVET ORÇUN ERPİŞ
Expert
- Ms. VİLDAN BARAN
Expert
- Mr. MEHMET AKİF ALANBAY
Expert
- Mr. OKAN POLAT
Expert
- Mr. NİHAT AKBALIK
Expert
- Mr. FAZIL ALATA
Expert
- Mr. MUSTAFA ADİL SAYAR
Expert
- Mr. EREN SÜMER
Expert
- Mr. HASAN YENİGÜL
Expert

- Mr. MEHMET C. AKTAŞ
Expert
- Mr. ALİ ORUÇ
Expert
- Mr. ÇAĞRI ÖZEN
Expert
- Ms. HANDE ÖZDEMİR
Acting Head of Department
- Mr. NAZIM GÜMÜŞ
Protocol Relations
- Mr. ORHAN ÖZTAŞKIN
Press and Protocol Relations
- Mr. KEMAL ARSLAN
Meeting Rooms
- Ms. LEYLA AŞK
Social Program
- Ms. ÖZGÜL YÜKSEL
Coordinator
- Ms. NAZİFE GÜLGEN
Social Program
- Ms. EMİNE DEMİREL
Documentation Center
- Ms. H. GÜL SAYIN
Documentation Center
- Mr. OZAN LİF
Documentation Center
- Mr. ERCAN İBİK
Logistic and Transportation
- Ms. EBRU ÇETİNKURŞUN KANYILMAZ
Visual Designer & Meeting Rooms
- Ms. BİLGE GÜLLÜ
Executive Secretary
- Ms. HAVVA KÖSEOĞLU
Registration Office and Accommodation
- Mr. ALİ VURAL
Web Designer & Meeting Rooms

ANNEXE

II

Original: Turquie

**MESSAGE DE S.E. RECEP TAYYİP ERDOĞAN,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET
PRÉSIDENT DU COMCEC,
A LA 33^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 10 mai 2017)**

Distingué Président,
Éminents Membres du Comité de Suivi,
Mes honorables Frères et Soeurs,

QUE LA PAIX, LA MISÉRICORDE ET LA BÉNÉDICTION D'ALLAH SOIENT
AVEC VOUS

Je tiens à vous saluer avec tous mes sincères sentiments, affection et considération.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les représentants qui participent à la 33^{ème} réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent de Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de Coopération Islamique.

Que Allah Tout Puissant permette à notre réunion de constituer un pas en avant pour la résolution des problèmes auxquels font face les musulmans.

Je tiens à remercier à l'avance tous nos frères et sœurs qui participent à cette réunion, d'avoir contribué à l'ordre du jour avec leurs idées, suggestions et critiques.

Je crois que, particulièrement dans ces moments douloureux, la réunion du Comité de Suivi revêt d'une importance particulière.

Aujourd'hui, le monde islamique témoigne de développements qui détermineront d'une façon ou d'une autre le destin du prochain siècle.

En tant que musulmans, nous luttons pour surmonter en même temps de nombreuses menaces, épreuves et tribulations.

D'une part, des organisations terroristes telles que DAESH, Al Qaeda et FETO versent le sang des musulmans en prétextant des concepts religieux; tandis que, d'autre part, les maladies sociales, telles que l'islamophobie, la xénophobie et le racisme culturel, se répandent en Occident.

Ceci dit, nous remarquons que certains pays provoquent des divergences confessionnelles dans le monde islamique pour servir leurs intérêts à court terme, pour des raisons d'expansionnisme et de fanatisme.

Il est triste et et accablant de voir des individus qui, depuis des siècles, se tournent vers La même Mecque cinq fois par jour et croient au même Prophète, se massacrer au quotidien.

Notre avenir est sacrifié pour les intérêts d'aujourd'hui.

Le nationalisme qui a été éradiqué par notre Prophète s'infiltré dans la Oumma islamique comme un poison insidieux.

Nos frères et sœurs en Syrie, en Irak, au Yémen, en Libye, en Afghanistan et dans d'autres coins du monde, se voient obligés de vivre la mort, la cruauté et la terreur à tout instant.

Il relève de notre responsabilité de mettre fin à cette image atroce et angoissante.

Nous ne pouvons permettre que l'avarice, les rancunes et l'intérêt personnel de certains nous dérobent notre avenir.

Nous ne pouvons sacrifier notre civilisation de 1400 ans pour les intérêts de certains groupes pleins de mépris et d'arrogance.

Nous devons tous prendre conscience d'une seule vérité : c'est la force de notre fraternité qui nous définit en tant que musulmans.

En effet, tous les musulmans sont appelés à «devenir frères et rester unis, soudés comme les cinq doigts de la main», tel que notre Prophète nous l'a ordonné.

C'est la seule solution capable d'éliminer les sources des conflits et de discorde au sein de la Oumma islamique, et de défaire ces scénarios odieux.

Mes chers frères et sœurs,

C'est dans cette optique qu'en Turquie nous agissons à la fois au sein de notre région et dans le monde entier.

Nous soutenons les opprimés et les maltraités, quelle que soient leur origine, leur race, leur langue, leur dénomination ou leur disposition.

Nous travaillons résolument à régler les différends entre nos frères et sœurs et à réduire les tensions entre eux.

Nous suivons de près les problèmes et les difficultés auxquels sont confrontés les musulmans, de la Palestine au Pakistan, d'Arakan en Afrique, et des Balkans au Turkestan.

Nous avons accueilli à bras ouverts plus de trois millions de nos frères et sœurs syriens et irakiens, qui ont lutté pour survivre la terreur d'état pendant six ans et qui ont enfin trouvé asile dans notre pays après avoir échappé aux bombes et aux massacres.

Selon les calculs de l'ONU, le montant que nous avons dépensé de notre budget en faveur de ceux qui sont dans le besoin dépasse 25 milliards de dollars.

Avec l'opération «Bouclier de l'Euphrate», nous avons éradiqué le terrorisme sur environ 2500 km², permettant à 50000 Syriens de retourner dans leur pays d'origine.

Nous prenons toutes les initiatives et responsabilités, et menons des discussions approfondies pour trouver une solution politique à la crise syrienne.

Nous travaillons également à atténuer les effets de la famine en Afrique, qui porte atteinte à la vie de millions de nos frères et sœurs.

La situation actuelle en Somalie et en Afrique de l'Est est beaucoup plus grave et difficile pour être gérée uniquement par quelques pays.

Chaque seconde qui passe coûte la vie à des femmes, des enfants et des civils.

Je demande à tous les États membres de prendre des mesures immédiates pour lutter contre la sécheresse en Somalie et en Afrique de l'Est.

Chers délégués,

L'Organisation de la coopération islamique et le COMCEC constituent des plateformes de dialogue nécessaires qui nous permettent de formuler des solutions à nos problèmes, de discuter de nos difficultés et de porter notre voix à travers le monde.

Les États membres devraient tirer le meilleur parti de cette opportunité.

Ensemble, nous devrions mettre tout en œuvre pour renforcer l'Organisation et le COMCEC, tout en augmentant leur influence et leur réputation internationale.

Comme vous le savez, la Turquie a accueilli la 13^{ème} Conférence islamique du Sommet l'année dernière.

Nous avons pris des décisions très importantes lors du sommet d'Istanbul, notamment en ce qui concerne l'économie.

Ainsi je déclare que, tout au long de notre présidence, nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions.

En outre, le suivi de la mise en œuvre de la résolution que nous avons adoptée dans la section économique du Programme d'action de l'OCI 2025 par le COMCEC revêt une grande importance pour la coordination de nos efforts de coopération dans le domaine de l'économie.

Les rapports thématiques de recherche présentés aux réunions du Groupe de travail du COMCEC apportent de sérieuses contributions qui nous aident à voir, dans une perspective plus étroite, le statut de notre région dans divers domaines économiques.

J'accorde une grande importance aux recommandations politiques élaborées grâce à la participation active et les contributions des pays membres lors de ces réunions.

J'estime que la mise en œuvre de ces recommandations par les pays membres est cruciale pour le rapprochement des politiques entre nos pays.

Le mécanisme de financement du projet du COMCEC est également primordial pour mobiliser les ressources humaines existantes et pour développer une culture de travail commune.

J'invite les pays membres à participer activement aux groupes de travail et à bénéficier plus efficacement du mécanisme de financement du projet du COMCEC.

En outre, pour accroître la mobilité des passagers et le fret entre nous, nous devons constamment améliorer la coopération dans le domaine du transport.

Il est primordial de renforcer notre coopération dans le domaine du transport - l'un des six domaines couverts par la stratégie COMCEC - pour faciliter les échanges entre nos pays membres et l'intégration accélérée.

Dans le monde d'aujourd'hui, où la concurrence mondiale s'intensifie, l'avantage du coût et du temps que les réseaux de transport performants offrent, contribuera de manière significative à renforcer notre pouvoir de concurrence, à améliorer notre commerce et à renforcer nos liens culturels.

À cet égard, je crois que nous devrions joindre nos efforts afin de mettre en place un système de transport efficace et performant et mettre en œuvre des processus de prise de décision communs.

Je considère donc qu'il est très pertinent que le thème principal choisi de la 33^{ème} session du COMCEC, qui se tiendra en novembre, soit «L'amélioration des corridors de transport transnationaux parmi les pays membres de l'OIC».

Sur ce, j'espère que la 33^{ème} réunion du Comité de suivi du COMCEC se révélera extrêmement bénéfique et prometteuse à tous les pays membres.

Encore une fois, mes profondes salutations à tous les participants. Que Allah vous conduise au succès dans vos efforts.

Que la paix, la miséricorde et l'abondance d'Allah soient avec vous.

ANNEXE

III

Original: Anglais

**DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. LÜTFİ ELVAN,
MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
(Ankara, le 10 mai 2017)**

As-Selamu Alaikum,

Chers Membres du Comité de Suivi
Eminents invités,

Je tiens à exprimer le plaisir de vous rencontrer une fois de plus, à l'occasion de la 33^{ème} réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) et je vous souhaite la bienvenue à Ankara.

Le Comité de suivi remplit un rôle important pour surmonter les défis liés à la mise en œuvre des résolutions du COMCEC, l'élaboration du programme du COMCEC et la formulation de recommandations importantes dans nos domaines de coopération. Je vous souhaite d'avance une réunion fructueuse dans votre mission cruciale.

Chers participants,

Comme nous en sommes tous conscients, notre objectif était d'atteindre 20% du commerce intra-OCI en 2015 tel qu'établi par le plan d'action décennal de l'OCI précédent. Nous avons atteint et dépassé cet objectif considérable en atteignant 20,33 pour cent du commerce intra-OCI en 2015.

C'est en effet un succès important pour nous. Cependant, nous devons garder à l'esprit que les fluctuations du prix du pétrole ont également joué un rôle dans ce succès et nous ne pouvons pas compter sur un seul produit ou seulement sur les matières premières pour nos réussites économiques et commerciales.

Aujourd'hui, nous avons un nouvel objectif qui consiste à réaliser 25 pour cent du commerce intra-OIC à atteindre d'ici 2025. Je suis convaincu qu'avec des efforts solides et résolus, nous pouvons atteindre et même aller au-delà de cet objectif au cours de cette période. A cet effet, nous devrions certainement prendre simultanément plusieurs mesures au niveau national et régional. Nous avons plusieurs obstacles à surmonter sur notre chemin.

Le commerce de certains pays membres avec d'autres membres de l'OIC est plutôt faible. Pour cette raison, chacun de nos pays membres, en particulier ceux qui ont des chiffres intra-OIC faibles, doivent élaborer des stratégies et des programmes nationaux pour améliorer leur commerce avec d'autres pays musulmans.

D'ailleurs, notre part dans le commerce mondial a récemment connu un déclin important. Les pays membres de l'OIC ont eu environ une part de 12% dans le commerce mondial en 2012, mais ce taux a chuté à 9,5% en 2015. Ce déclin devrait être considéré comme un avertissement important pour nous.

La baisse du prix du pétrole souligne une fois de plus la nécessité de procéder à des réformes économiques visant à réduire notre dépendance vis-à-vis des exportations d'un nombre limité de produits. Je suis heureux que la plupart de nos membres soient conscients de ce fait et s'efforcent de diversifier leurs économies et leurs exportations.

C'est un signe encourageant et nous devons poursuivre ces efforts en gardant à l'esprit que c'est un long chemin, parfois pénible mais nécessaire.

Vous vous souviendrez de l'exemple des pays de l'Asie du sud-est qui ont réalisé des progrès économiques importants depuis les années 60. Parmi nos pays frères, par exemple, la Malaisie a également connu un développement économique impressionnant et transformé son économie en réduisant la dépendance à l'agriculture et aux exportations de matières premières pour passer à une économie plus diversifiée et ouverte.

La Turquie, mon pays, en est un autre bon exemple. Après le milieu des années 80, nous avons réussi à transformer notre économie grâce à une stratégie de croissance fondée sur les exportations et depuis lors, notre production et nos exportations ont considérablement augmenté.

Même si nous ne pouvons pas produire et exporter des produits de haute technologie à court terme en tant que pays membres de l'OIC, nous devons poursuivre nos efforts. Nous pouvons au moins nous efforcer à traiter les matières premières localement et nous pouvons aussi produire l'équipement à utiliser dans le pays. C'est évidemment un long processus qui nécessite de la patience. Nous devons investir, étape par étape, pour renforcer les bases de la production industrielle et les services dans nos économies.

Eminents participants,

Selon les prévisions, les activités économiques gagneront une dynamique en 2017 et 2018. Une croissance du PIB global est attendue, passant de 3,1% en 2016 à 3,5% en 2017 et environ 3,6% en 2018. Cependant, cette croissance estimée demeurerait sous

la moyenne de la croissance du PIB, qui était d'environ 4% au cours des deux décennies avant la crise financière de 2008.

En tant que pays islamiques, nous devons nous efforcer et progresser beaucoup plus que la moyenne mondiale afin de dépasser la croissance mondiale, et réduire les écarts importants en termes de prospérité économique et sociale.

Chers amis,

Dans cette perspective, nous devons adopter les mesures nécessaires pour préparer le terrain aux économies qui fonctionnent bien, avec des réseaux commerciaux efficaces.

A cet égard, le COMCEC et les efforts déployés dans le cadre de la Stratégie du COMCEC nous offrent de nouvelles voies de coopération, en particulier pour apprendre mutuellement.

Dans le cadre de la Stratégie du COMCEC, les groupes de travail ont conclu avec succès 9 cycles de réunions dans 6 domaines de coopération depuis 2013 et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération.

Ces réunions sont des plateformes appropriées pour partager les expériences et les meilleures pratiques entre nous et serviront, à long terme, pour approfondir les politiques entre les pays membres. J'estime que les recommandations de politiques élaborées lors de ces réunions serviront de base à des actions politiques concrètes dans nos pays membres.

D'ailleurs, nous sommes vraiment heureux que lors de ces réunions, nos experts mènent des débats techniques de haut niveau avec leurs homologues et produisent des documents cruciaux comme la Ligne directrice du COMCEC sur le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM) en tant qu'outil pratique et feuille de route pour les Pays Membres visant à développer leur secteur du TFM.

En ce qui concerne le deuxième mécanisme de la stratégie, le mécanisme de financement du projet, 31 projets ont été mis en œuvre avec succès par les pays membres et les institutions de l'OCI jusqu'à présent. Pour cette année, 15 autres projets sont mis en œuvre avec plus de 45 pays membres bénéficiaires.

Je tiens à souligner que l'efficacité des programmes et des projets du COMCEC et le succès de nos initiatives de coopération économique et commerciale dépendent dans une large mesure de vos efforts soutenus et de vos contributions.

Saisissant l'occasion, j'aimerais inviter tous les pays membres à bénéficier davantage des mécanismes mis en place par le COMCEC, y compris les groupes de travail et le mécanisme de financement de projets.

Chers délégués,

Le Système de Préférences Commerciales entre les Etats Membres de l'OCI (SPC-OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Nous avons déjà atteint, à la fin de 2014, le nombre nécessaire de pays membres pour la mise en œuvre opérationnelle du Système. Cependant, une étape supplémentaire qui est la mise à jour des concessions n'est toujours pas exécutée. Les États membres participants doivent mettre à jour leurs listes pour la mise en œuvre complète du Système. En outre, les autorités douanières de chaque Etat participant doivent également prendre des mesures pour adapter rapidement le système une fois qu'il commence à fonctionner.

Pour être franc, nous avons perdu trop de temps pour mettre en vigueur notre système préférentiel multilatéral unique. Nous avons lancé nos négociations commerciales au milieu des années 80, alors que l'OMC n'était même pas encore fondée.

Aujourd'hui, en 2017, il n'y a pas encore un seul article négocié entre nous sur les conditions préférentielles. Malgré la ratification des accords par un nombre suffisant de pays membres, les travaux techniques nécessaires n'ont pas encore été réalisés. Nous devons accélérer le processus, réfléchir à de nouveaux mécanismes et moyens pour améliorer notre commerce.

A cet égard, nous devons également renforcer nos efforts pour faciliter le commerce entre nos pays. La facilitation du commerce a un effet positif considérable sur le volume du commerce. Dans cette perspective, nous devrions simplifier et harmoniser nos procédures douanières pour économiser les coûts et le temps de nos commerçants afin qu'ils puissent atteindre des niveaux plus élevés de compétitivité et de volumes commerciaux.

Parmi les efforts de facilitation du commerce sous la direction de l'OCI, j'apprécie vraiment que le Groupe de travail sur le commerce du COMCEC ait également abordé divers aspects de la question dans ses quatre réunions : «Améliorer l'efficacité des procédures douanières», «Etablir des organisation nationales pour la facilitation du commerce», "Améliorer la coopération des agence frontalières" et "Systèmes de guichet unique dans les États membres de l'OCI". Les pays membres ont participé activement à toutes ces réunions en marquant la pertinence du sujet pour nos économies. J'espère que nous prendrons également les mesures nécessaires en fonction des résultats et des recommandations pratiques de ces réunions.

Un autre facteur important qui pourrait contribuer à notre volume commercial consiste à établir des mécanismes efficaces d'arbitrage par lesquels les entreprises peuvent résoudre leurs éventuels différends. À cet égard, nous avons pris une décision importante lors des précédentes Sessions du COMCEC. Pendant ce temps, nous avons également travaillé sur l'établissement d'une plateforme internet pour le marché de l'or, d'une plateforme de compensation et d'une plateforme électronique de gestion immobilière comme sous-éléments importants de notre coopération financière. Du moment que ces mécanismes peuvent contribuer de manière significative à nos efforts de coopération, nous devons accélérer le processus de leur établissement.

Eminents invités,

L'infrastructure du transport physique présente à la fois des effets positifs directs et indirects sur la croissance économique et le développement des relations commerciales. En particulier, les corridors de transport bien gérés présentent une importance extrême car ils augmentent la mobilité, l'interconnectivité et apportent de nouvelles occasions d'investissement. Ainsi, les couloirs de transport améliorent l'accès aux biens et aux services et facilitent l'emploi.

Compte tenu de l'importance de cette question, nous avons consacré la séance d'échange de vues de la 33^{ème} Session du COMCEC au thème "Amélioration des corridors transnationaux de transport". Je suis sincèrement convaincu que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres à propos de ce sujet crucial et nous adopterons donc des résolutions importantes sur cette question.

Chers collègues,

Malheureusement, le monde islamique a connu des moments difficiles pour diverses raisons. Nous ressentons tous les douleurs et les problèmes auxquels nos frères et sœurs sont confrontés, non seulement dans le monde islamique, mais aussi dans le monde entier. Notre Prophète Mahomet Moustafa (que la paix soit sur lui) a dit : **" Les musulmans, dans l'amour, l'affection et la miséricorde qu'ils se portent, sont comparables à un seul corps. Lorsqu'un de ses membres est dans la douleur, c'est tout le corps qui souffre d'insomnie et de fièvre. »** En de nombreuses occasions, notre Prophète a démontré comment montrer affection et miséricorde envers toutes les créatures.

En effet, nous pouvons bien être disséminés dans plusieurs zones géographiques, mais nous faisons partie de la même famille. La coopération et l'harmonie sont essentielles pour surmonter les problèmes et les inconvénients auxquels nous sommes confrontés et l'unité est le mot clé pour notre succès. Seules l'unité et la coopération efficace nous permettront de surmonter les difficultés. Cet argument est valable pour tous les pays membres et pour toutes les institutions de l'OIC. Nous devons utiliser nos ressources

limitées de manière optimale. Une coordination efficace au sein de nos activités aboutira, sans aucun doute, aux résultats fructueux souhaités pour nos pays membres.

Eminents participants,

Pour conclure, je souhaite à tous des délibérations réussies lors de la 33^{ème} réunion du Comité de Suivi. Que Allah, le Tout-Puissant, fasse fructifier nos efforts pour contribuer à la paix, à la prospérité et au bien-être de l'Oumma de l'Islam.

Je vous remercie.

ANNEXE

IV

Original: Anglais

**DISCOURS DE S.E. Dr. YOUSEF A. OTHAIMEEN,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE LA
COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI),
A LA 33^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
Ankara, 10 mai 2017**

Excellence, Monsieur Lutfi Elvan, Ministre du Développement de la République de Turquie,

Excellences, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

Assalam alaikom warahmatoullahi wabarakatouhou

C'est pour moi un grand plaisir et un immense privilège de m'adresser à cette 33^{ème} Réunion du Comité de suivi du Comité permanent de l'OCI pour la Coopération économique et Commerciale (COMCEC). Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'exprimer ma profonde considération à Son Excellence le Président Recep Tayyip Erdogan, au Gouvernement et au peuple ami de la République de Turquie pour leur soutien constant à l'Organisation de la Coopération islamique, en général, et aux activités du COMCEC, en particulier.

Cette réunion de suivi se déroule à l'heure où les économies des États membres de l'OCI sont en train d'émerger de la crise provoquée par la diminution des prix des produits de base et qui s'était accompagnée de faibles taux de croissance, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Heureusement, les statistiques et prévisions actuelles font état d'un rebond du taux de croissance moyen de 3,4% en 2015, et à 3,6% et 4,0% en 2016 et 2017, respectivement. De même, les pays de l'OCI ont connu une tendance à la hausse dans leurs activités économiques ; leur PIB étant passé de 13,9 milliards de dollars américains en 2011 à 17,1 milliards de dollars américains en 2015.

Encouragé par ces tendances changeantes, les activités de l'OCI dans le domaine économique se sont caractérisées, depuis vos dernières assises, par l'harmonisation des

politiques de développement de l'infrastructure et de lancement de projets intégrateurs conjoints. L'autre priorité notable consistait en la consolidation des cadres de coopération sur la coopération Sud-Sud et le soutien aux pays les moins avancés de l'OIC. Ces approches visent à accroître la compétitivité des produits de l'OIC, à générer des emplois, en particulier chez les jeunes, les femmes et les populations rurales, et à orienter les économies de l'OIC vers la croissance et le développement durables.

Par conséquent, l'OIC a accordée la priorité requise au développement de l'infrastructure, telle que préconisée dans le nouveau programme d'action décennal : OIC 2025. Je me réjouis de vous informer que le projet de politique de développement des infrastructures et d'intégration régionale de l'OIC est en cours d'élaboration. Cette politique vise à harmoniser nos efforts nationaux pour le développement éventuel de produits régionaux dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, l'expansion du commerce intra-OIC et l'accès aux marchés de l'OIC, et le gain de tels défis logistiques à la faveur du développement du secteur des transports.

Sur la base des contributions reçues des États membres, l'orientation de ce document politique de l'OIC repose sur le soutien des États membres dans six secteurs prioritaires, à savoir : le Transport ; l'Énergie ; les Services de télécommunication et les services postaux ; le Commerce ; le Développement industriel ; et le Développement agricole. La politique conduira à l'examen du célèbre Programme spécial pour le développement de l'Afrique, qui a, jusqu'à présent, approuvé des projets dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les États membres africains de l'OIC. Ces projets comprennent, entre autres : la construction et la modernisation de 2500 KM de route dans 13 États membres ; la production de 900MW d'électricité dans 6 pays membres ; l'édification de plus de 325 nouvelles écoles, de 8 universités et de 3 collèges techniques ; l'aménagement de 10 nouveaux hôpitaux et de 120 cliniques ; la culture de 800000 hectares de terres et la construction de 10 réserves stratégiques de céréales pour soutenir la sécurité alimentaire.

Aussi, cette politique prendra-t-elle également en considération le Programme spécial pour l'Asie centrale récemment approuvé, qui vise à financer des projets dans quatre principaux secteurs socioéconomiques, en l'occurrence l'énergie, les transports, l'agriculture et le commerce. En tant que composante du Plan d'action de l'OIC pour l'Asie centrale, ce programme régional accordera la priorité aux activités de coopération de l'OIC avec l'Asie centrale dans des domaines, tels que le soutien aux PME, le développement des produits stratégiques, la mise en place d'un réseau de

transport de qualité, le développement des politiques de maintenance et des équipements nécessaires, la concrétisation des mesures de sécurité des transports, la modernisation des postes frontière, l'augmentation de la production végétale et l'amélioration de l'infrastructure d'irrigation, le développement de *Nubs* de stockage et de distribution, entre autres.

En outre, les diverses réunions ministérielles sectorielles, qui ont cherché à drainer les ressources et à mobiliser les actions de la part des États membres de l'OIC dans les domaines socioéconomiques pertinents, ont poursuivi l'examen des modalités de mise en œuvre des objectifs convenus de l'OIC pour la prochaine décennie. De leur côté, les institutions de l'OIC n'ont ménagé aucun effort pour l'élaboration des programmes de travail visant à faciliter non seulement la tâche du COMCEC, mais également celle du présent Comité de Suivi.

A cet égard, la perspective de la convocation de la Conférence ministérielle de l'OIC sur les Transports à Khartoum, durant l'année en cours, vise à relever les défis logistiques inhérents au commerce intra-OIC. Cette conférence abordera, entre autres, les projets de transport régional en cours, tels que : le projet ferroviaire de l'OIC Dakar-Port Sudan ; la composante des transports de la Politique de développement des infrastructures et d'intégration régionale de l'OIC: le projet ferroviaire Kazakhstan-Turkmenistan-Iran ; et le corridor routier transsaharien, entre autres. Cela est d'autant plus vrai que l'amélioration de la connectivité des transports intra-OIC figure parmi les principales priorités du Programme de coopération économique de l'OIC et que nos États membres se sont engagés dans la mise en œuvre d'un certain nombre de projets de transport dans les différentes sous-régions. En conséquence, la convocation de la deuxième Conférence ministérielle de l'OIC sur les transports serait effectivement très opportune et je suis heureux de vous informer que le Gouvernement soudanais a généreusement offert d'accueillir cette conférence, durant le deuxième semestre de l'année en cours.

M. le Président,

Honorables délégués,

Dans le domaine de promotion du commerce et de l'investissement, je suis heureux d'informer ce Comité qu'en dépit de la conjoncture commerciale difficile endurée par nos pays, le commerce intra-OIC a poursuivi sa croissance de manière stable en 2016 grâce aux diverses interventions de nos institutions commerciales. L'organisation réussie de la 15^{ème} Foire commerciale islamique et des deux réunions parallèles des

Agences de promotion du commerce et de l'investissement, à Riyad, au Royaume d'Arabie Saoudite, les 22-26 mai 2016, avait pour finalité d'atteindre le nouvel objectif de l'OCI en termes de commerce intra-OCI à savoir 25% en 2025. En outre, les interventions de l'ITFC dans le domaine de financement du commerce, qui se sont élevées à 6,4 milliards de dollars américains en 2016, se révèlent très significatifs. Pour leur part, la SIACE et la SID ont fourni des interventions dans le domaine du crédit à l'exportation et de l'assurance, ainsi qu'en matière de financement islamique pour le secteur privé. Autant d'actions qui tendent également à atteindre l'objectif susmentionné, tel qu'approuvé par la 13^{ème} Conférence islamique au Sommet de l'OCI, qui s'est tenue à Istanbul, en République de Turquie, en avril 2016.

Il me plait également de vous faire savoir, qu'au cours de l'année 2016, une série d'activités ont été menées par l'OCI et ses institutions compétentes en vue de célébrer la ville turque de Konya, en tant que Ville du Tourisme de l'OCI au titre de l'année 2016. De plus, le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a organisé la cérémonie de lancement des festivités marquant la célébration de la ville de Médine en tant que Ville du Tourisme de l'OCI pour 2017. À cet égard, les institutions pertinentes de l'OCI ont prévu un certain nombre d'activités commémoratives durant l'année en cours. Ces événements offriront l'opportunité de connaître davantage ces villes et d'imprimer un nouvel élan aux échanges touristiques intra-OIC. En outre, la 10^{ème} conférence islamique des ministres du Tourisme, prévue à Dhaka, République populaire du Bangladesh, du 12 au 14 novembre 2017, sera l'occasion d'examiner les activités de l'OCI en matière de développement du tourisme islamique et de l'infrastructure touristique, et d'organisation des foires touristiques de l'OCI, outre la sélection des Villes du tourisme de l'OCI pour les années 2019 et 2020, entre autres.

Pour ce qui est de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, la consolidation des structures de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS) a atteint un stade avancé, compte tenu de la finalisation et de la signature imminente de l'Accord de siège entre cette nouvelle institution spécialisée de l'OCI et le Gouvernement du Kazakhstan, au cours de ce mois. Ce qui ne manquera pas très certainement de donner un élan au Plan d'action quinquennal dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, les institutions pertinentes de l'OCI, à l'instar du SESRIC et de la BID, ont continué à mener des programmes de formation et de renforcement des capacités ainsi que des projets de financement dans ce domaine au sein des États membres de l'OCI.

Dans le cadre de la promotion du développement de l'économie islamique et des produits financiers islamiques, l'OCI a entrepris une batterie d'activités dans le

domaine de la microfinance islamique, du tourisme islamique et des pratiques islamiques liées aux questions de l'emploi. À cet égard, j'ai le plaisir de vous annoncer que la 2^{ème} Réunion du Comité Directeur de la Conférence Islamique des Ministres du Travail, tenue à Jakarta, en Indonésie, a recommandé, le mois dernier, l'élaboration de trois cadres juridiques importants de l'OCI sur la Reconnaissance mutuelle des compétences ; l'Accord bilatéral sur l'échange d'une main-d'œuvre qualifiée ; et la Stratégie du marché du travail de l'OCI.

Ces trois mécanismes contribueront à la promotion de la coopération Intra-OCI dans ce secteur névralgique. Dans le même ordre d'idées, l'Atelier de travail sur la promotion de la recherche et des études sur les concepts et les pratiques islamiques liées aux questions de l'emploi, tenu à Jakarta, en Indonésie, juste après la 2^{ème} réunion du Comité permanent a recommandé, entre autres, de mener des recherches et des études, et de formuler les normes islamiques du travail. En conséquence, la 4^{ème} Conférence islamique des ministres du Travail, prévue en Arabie saoudite, les 29-30 novembre 2017, délibérera sur ces nouveaux cadres et sur leurs mécanismes de mise en œuvre.

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

Avant de conclure, je voudrais réitérer mon vœu fervent de consolider les gains et réalisations engrangés dans les domaines susmentionnés grâce à une coopération et à une coordination plus étroites avec le Comité de suivi du COMCEC. Par ce faire, nous cherchons à assurer la mise en œuvre vigoureuse, diligente et rapide des décisions et résolutions issues de l'Assemblée générale du COMCEC.

Je vous remercie pour votre aimable attention et je vous souhaite à tous une bonne délibération lors de cette réunion.

Wassalamou alaïkom wa rahmatoullahi Wabarakatouhou.

ANNEXE

V

Original : Anglais

RAPPORT DE LA 30^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE SESSION

(Ankara, 9 mai 2017)

1. La trentième Réunion du Comité de Session du COMCEC s'est déroulée le 9 mai 2017 à Ankara, en marge de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

2. Cette réunion a été présidée par M. Mehmet Metin EKER directeur général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC, les institutions suivantes de l'OCI étaient présentes :

- Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (CRSISFPI)
- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- Le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)
- Le Groupe International Islamique de Financement de Commerce-BID
- La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI)
- L'Institut de de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)

3. La réunion a approuvé les points suivants inscrits à l'ordre du jour, et qu'il fallait débattre :

- Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la stratégie du COMCEC
 - Liste des activités des institutions de l'OCI conformes à la stratégie du COMCEC et sur la Politique de recommandations du ministère.
 - Réussir à mesurer l'impact des activités des institutions de l'OCI
- Renforcer la coopération au sein des institutions de l'OCI
 - Développer des programmes pluriannuels de renforcement des capacités techniques
- Contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD pour les membres de l'OCI
- Mise en place de la section de coopération économique de l'OCI-2025
- Questions Diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

4. En soulignant l'importance des contributions des institutions de l'OCI à la réalisation de la Stratégie du COMCEC, et les Recommandations Ministérielles de Politiques du COMCEC, le Comité a examiné les activités achevées et planifiées des institutions pertinentes de l'OCI en conformité avec la Stratégie du COMCEC pour les périodes de décembre 2016 à novembre 2017 basée sur les domaines de coopération, à savoir le commerce, les transports et les communications, le tourisme, l'agriculture, l'allègement de la pauvreté et la coopération financière. Le Comité a été informé par les institutions pertinentes de l'OCI des activités planifiées.

(La liste des activités organisées et à organiser par les institutions de l'OCI conformes à la stratégie du COMCEC entre décembre 2016 et novembre 2017 est jointe en Annexe 1)

5. Le Comité a aussi été informé par le BCC que parmi les 235 activités des institutions de mises en oeuvre ou à mettre en oeuvre lors de la période de révision, 36,6 pourcent des activités ont été/seront mises en oeuvre dans le domaine du commerce, suivi respectivement de l'allègement de la pauvreté (24,3%), la coopération financière (9,8%), l'agriculture (9,4%), le tourisme (4,7%) et le transport (4,7%). Le Comité a aussi été informé qu'en fonction de la spécificité des activités, les institutions se sont spécialement concentrées sur les formations et les programmes d'assistance technique (30,6%), diverses réunions d'experts (16,6%), et ateliers de travail (14,9%) pour la période comprise entre décembre 2016 et novembre 2017. Compte tenu du fait que les rapports et les études de la recherche constituent uniquement 8,4 pourcent de toutes les activités, le Comité a souligné l'importance de mener à l'avenir un plus grand nombre de rapports et d'études de recherche.

6. Le BCC a informé le Comité des thèmes sectoriels qui devront être soutenus par le Bureau de Coordination du COMCEC, dans le cadre du 5^{ème} Appel de Projet prévu en septembre 2017, sous le patronage du Projet de Financement du COMCEC. A cet égard, le Comité a souligné l'importance de la soumission des projets proposés par les institutions de l'OCI par le biais du Projet de Financement du COMCEC pour la réalisation des Politiques de Recommandations Ministérielles du COMCEC. Le Comité a aussi réaffirmé que les Politiques de Recommandations Ministérielles du COMCEC doivent être utilisées par les institutions de l'OCI lors de la planification des programmes et activités ultérieurs.

7. Dans l'optique d'améliorer la visibilité des activités des institutions de l'OCI, conformément aux stratégies et aux recommandations adoptées au niveau du Ministère, le Comité a demandé aux institutions de l'OCI de leur indiquer de manière

spécifique l'alignement de leurs activités aux recommandations politiques dans leurs listes d'activités.

8. Soulignant l'importance de mesurer l'impact des activités mises en œuvre par les institutions de l'OCI, le Comité a demandé aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter leurs meilleures pratiques, et au BCC de présenter les pratiques menées par les autres institutions et organisations/institutions internationales à ce propos lors de la prochaine réunion du Comité de Session.

Renforcement de la coopération et de la coordination entre les Institutions de l'OCI

9. En ce qui concerne le sous-point intitulé « Élaborer des programmes techniques pluriannuels de renforcement des capacités », le Groupe de la BID a informé le Comité des commentaires de la CICIA et de la BCC concernant le projet de « Programme pluriannuel de coopération/renforcement des capacités de la facilitation du commerce pour une coopération régionale renforcée et une connectivité transparente. » Le Comité a remercié l'CIFC (groupe de la BID) pour leurs efforts et a demandé aux autres institutions de partager leurs points de vue, et a demandé à l'CIFC (groupe de la BID) de réviser le document précité en conséquence, et de le faire circuler au sein des institutions de OCI un mois avant la prochaine réunion du Comité de Session, pour délibérations ultérieures.

Contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD pour les Etats membres de l'OCI

10. Le Comité a été informé par le SESRIC que « l'enquête tendancielle sur les priorités des pays membres de l'OCI en matière d'ODD » a été distribuée aux Pays Membres conformément aux résolutions pertinentes des 31^{ème} et 32^{ème} Sessions du COMCEC et 27 pays membres ont rendu leurs réponses, complètes ou partielles au SESRIC. Le Comité a aussi été informé que le SESRIC soumettra un rapport concernant les réponses à l'enquête rendues par les Etats Membres lors de la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

11. Le Comité a examiné «le modèle de la liste d'activités des institutions de l'OCI à l'ODD, qui a été préparé par le BCC conformément à la résolution pertinente de la 32^{ème} Session Ministérielle du COMCEC. Après délibérations, le Comité a demandé aux institutions de l'OCI de leur faire part du retour d'information et des commentaires concernant le modèle susmentionné, dans un délai d'un mois, afin de simplifier le format initial. En conséquence, le Comité a demandé au BCC de réviser et

de simplifier le format proposé, tout en tenant compte des commentaires des institutions de l'OCI.

12. En soulignant que les contributions des institutions de l'OCI sont essentielles à la mise en oeuvre des ODD aux pays membres, le Comité a mis l'accent sur les objectifs liés aux objectifs de pauvreté concernant les documents principaux de l'OCI, notamment l'OCI 2025 : Programme d'Action et la Stratégie du COMCEC.

Mise en oeuvre de la Section de Coopération Economique de l'OCI-2025

13. Concernant la mise en oeuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'action, le Comité a souligné l'importance des contributions des Etats Membres, des institutions de l'OCI et des Comités permanents dans la mise en oeuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action. A cet égard le Comité a noté que le Comité Permanent, y compris le COMCEC, peut être utilisé dans leurs domaines respectifs pour accélérer la réception des contributions des pays membres.

Questions Diverses

14. La réunion du Comité a été clôturée par une motion de remerciements.

ANNEXE

VI

Original : Anglais



**ORDRE DU JOUR
DE LA TRENTE TROISIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 10 et 11 mai 2017)**

1. Séance d'ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action
4. Commerce Intra-OCI
5. Renforcement du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
6. Amélioration du Transport et des Communications
7. Développement d'un Secteur du Tourisme Durable et Concurrentiel
8. Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
9. Eradication de la Pauvreté
10. Approfondissement de la Coopération Financière
11. Préparatifs pour la Séance d'Echange de Vue sur "Améliorer les Corridors de Transport transnationaux parmi les Pays membres de l'OCI"
12. Projet d'Ordre du jour de la 33^{ème} Session du COMCEC
13. Questions diverses
14. Adoption des Rapports

ANNEXE

VII

Original: Anglais

**LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOUTENUES PAR
LA 9^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE**

La 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce (GTC) s'est tenue le 9 mars, 2017 avec pour thème «Les Systèmes de Guichet Unique dans les Etats Membres de l'OCI». Lors de cette réunion, le Groupe de travail sur le commerce a fait des délibérations pour le rapprochement politique entre les pays membres concernant le développement de Systèmes de Guichet Unique. Le Document de Séance, préparé conformément aux principales conclusions de l'étude analytique menée spécifiquement pour la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le commerce du COMCEC intitulé « *Les Systèmes de Guichet Unique dans les pays membres de l'OCI* » et les réponses des pays membres aux questions relatives aux politiques envoyées aux point focaux du Groupe de travail du COMCEC par le Bureau de Coordination du COMCEC. Au cours de la réunion, les participants ont convenu des recommandations politiques qui ont été incluses dans le Document de Séance. Le document comprend ces recommandations politiques qui ont été mises en évidence lors de la réunion.

Conseil Politique 1: Renforcer les efforts de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI en développant des stratégies de Guichet Unique qui reflètent les exigences nationales et régionales et engagent les parties prenantes d'une manière active dans le processus

Un processus de stratégie menant à un document de stratégie concise est une étape cruciale dans le processus de développement d'un guichet unique. Les décisions prises dans les phases initiales de l'initiative de guichet unique forment la planification, le design et le développement du système. Un Guichet Unique est un engagement à long terme pour une transformation de nombreuses parties prenantes. Par conséquent, ces parties prenantes, en particulier la communauté commerciale, devraient être étroitement associées à la phase de design. Le point vu de la communauté commerciale garantit que le Guichet Unique répond à leurs besoins autant que les besoins des agences gouvernementales. Les organes consultatifs, tels que les comités de facilitation du commerce, devraient être intégrés au processus de développement de la stratégie commerciale. De plus, une perspective régionale devrait être envisagée lors de la conception des Systèmes de Guichet Unique.

La stratégie de Guichet Unique devrait reposer sur l'identification des exigences commerciales et technologiques et définir les priorités ainsi que des objectifs clairs et des indicateurs de performance mesurables pour guider le projet de Guichet Unique. Une fois que le Guichet Unique est opérationnel, il est nécessaire de continuer à mesurer ses performances et de définir des performances qualitatives et quantitatives pour la prestation des services. Une analyse des coûts des bénéfices devrait être faite lors de la préparation de visions et de documents stratégiques.

Conseil Politique 2: Améliorer l'efficacité des projets de Guichet Unique par l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires dans les lois et le cadre réglementaire et dans les pratiques opérationnelles

Justification

Un Guichet Unique est une transformation majeure de la façon dont les agences gouvernementales fonctionnent et interagissent avec la communauté commerciale. Une telle transformation nécessite des changements dans le cadre réglementaire qui s'appliquent à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et aux pratiques opérationnelles et aux processus opérationnels. Le Guichet Unique ne peut donner des résultats que si ces changements sont clairement identifiés et mis en œuvre de manière accélérée. Cela nécessite un soutien politique fort pour apporter des changements dans les agences et organes gouvernementaux.

L'analyse des pratiques et des procédures actuelles des agences (statut AS-IS) est le point de départ pour les changements car il permet d'identifier les goulets d'étranglement opérationnels courants et potentiels. Ces processus doivent être restructurés (status TO-BE) pour accélérer, simplifier et coordonner le traitement et l'interaction. Les procédures légales, réglementaire et administratives doivent être harmonisées conformément aux processus restructurés. À cet égard, afin de promouvoir le commerce informatisé ou sans papier, il est de la plus haute importance que le cadre juridique pour les documents électroniques et la signature numérique soient en place au niveau national et, le cas échéant, au niveau supra-national.

Conseil Politique 3: Accorder la priorité à la flexibilité, la scalabilité, la sécurité et l'interopérabilité dans l'architecture IT des Systèmes de Guichet Unique

Justification

Le Guichet Unique optimise les changements opérationnels et les technologies de l'information (IT) afin d'améliorer l'accessibilité, les coûts et la qualité des services. L'architecture informatique de Guichet Unique doit être intégrée de manière cohérente avec les objectifs commerciaux et soutenir pleinement les exigences fonctionnelles des parties prenantes qui font partie du milieu de Guichet Unique. Toutes les parties prenantes doivent comprendre au début du processus de conception comment l'architecture informatique contribue à la réalisation des objectifs de Guichet Unique et ses conséquences financières.

L'architecture informatique doit être flexible et évolutive pour tenir en compte les changements rapides relatifs aux technologies de l'informatique, aux diverses technologies et pour pouvoir intégrer les nouvelles évolutions technologiques et pour offrir de nouveaux services dans le temps. De plus, l'architecture informatique de Guichet Unique devrait pouvoir intégrer et supporter divers systèmes et applications informatiques. Par conséquent, l'interopérabilité, c'est à dire la capacité de fournir des processus collaboratifs, connectés et interconnectés, devrait être prise en compte lors de la définition de l'architecture informatique des systèmes de Guichet Unique. La haute disponibilité et la continuité des activités constituent l'un des aspects les plus

importants du Système de Guichet Unique. Afin d'assurer la haute disponibilité et la continuité des activités, l'infrastructure informatique des Systèmes de Guichet Unique doit être conçue pour être protégée contre les catastrophes humaines et naturelles avec un système de tolérance de pannes et une sauvegarde des données hors site.

Conseil Politique 4: Promouvoir l'interconnectivité transfrontalière et l'interopérabilité des Systèmes de Guichet Unique nationaux dans la Région de l'OCI pour établir les Systèmes de Guichet Unique Régionaux

Justification

Pendant de nombreuses années, les Systèmes de Guichet Unique étaient des efforts nationaux. Avec le nombre croissant des Guichet Unique nationaux, il existe un potentiel croissant pour obtenir plus d'avantages pour les communautés de commerce et de transport en favorisant les échanges de Systèmes de Guichet Unique transfrontaliers et régionale. De telles approches régionales visent à l'échange électronique et automatique d'informations entre les pays participants.

Les principaux défis pour les initiatives concernant les Systèmes Régional de Guichet Unique le manque d'interconnectivité, d'interopérabilité et de données et de processus harmonisés entre les Systèmes nationaux de Guichet Unique. À cet égard, tout en encourageant les Systèmes nationaux de Guichet Unique, il est nécessaire de soutenir les projets transfrontaliers entre les pays membres de l'OCI qui opèrent déjà un Guichet Unique.

Ces projets peuvent se concentrer sur l'échange de documents sélectionnés dans le cadre des processus clairement définis, tels que le Certificat d'origine entre les pays membres de l'OCI qui sont membres d'une zone de libre-échange ou d'une union douanière. De tels projets encourageront l'harmonisation avec des normes communes pour l'échange de données et d'information.

Les Instruments pour Réaliser les Conseils Politiques:

- ***Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC*** Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.
- ***Financement de Projets du COMCEC*** Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait un appel à projets chaque an. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer par des subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les politiques susmentionnées et pour leurs sous-thèmes, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC, ou le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets réussis. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/ documents de formations, etc.

ANNEXE

VIII

Original: Anglais

LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOUTENUES PAR LA 9^{ème} RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL DE TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS DU COMCEC

Le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications du COMCEC (GTTC) a dirigé avec succès sa 9^{ème} rencontre le 16 mars 2017 à Ankara, en Turquie, sur le thème de “l’augmentation de l’accès internet à haut débit dans les pays membres de l’OCI”. Lors de cette rencontre, le GTTC a pris des délibérations relatives aux estimations politiques entre les pays membres dans le domaine de l’accès au haut débit. Le document de séance, préparé conformément selon les conclusions principales du rapport de recherche élaboré pour la 9^e rencontre du GTTC et les réponses des pays membres aux questions politiques ont été au centre des discussions. Lors de cette rencontre, les participants ont abordé les recommandations politiques indiquées ci-dessous.

A. Recommandations politiques pour tous les pays membres de l’Organisation de Coopération Islamique.

Recommandation politique I : Préparer des stratégies nationales d’accès au haut débit avec l’implication de toutes les parties prenantes pertinentes.

Justification :

Les stratégies nationales d’accès au haut débit constituent d’importants documents politiques qui déterminent essentiellement les objectifs d’augmentation de la couverture et de l’accès au haut débit pour les pays respectifs (en distinguant les consommateurs, les entreprises et les services gouvernementaux) et définissent des modèles de technologie, de concurrence et d’investissement. Dans cette perspective, les stratégies nationales de haut débit visent à assurer un accès au haut débit rapide et de qualité à des prix abordables pour toutes les couches de la société. Elles visent également à renforcer la concurrence sectorielle. En outre, ces stratégies facilitent le développement des mécanismes de collecte de données, mais aussi la surveillance et l’évaluation des progrès réalisés.

Recommandation politique II : Améliorer l’alphabétisation numérique en intégrant des programmes dans le système éducatif officiel et en encourageant des initiatives informelles ciblant des couches spécifiques de la population.

Justification:

La culture numérique¹ est essentielle pour tirer pleinement parti des technologies de l'information et de la communication. Les personnes ayant un niveau de culture numérique suffisant attendent des services Internet haut débit et créent une valeur supplémentaire en les utilisant. L'alphabétisation numérique peut être renforcée en intégrant des programmes dans le système éducatif officiel et en encourageant des initiatives de formation informelle qui vont cibler une partie de la population spécifique (personnes âgées, personnes pauvres en milieu rural, etc.) Les programmes d'alphabétisation numérique intégrés dans le système d'éducation formelle devraient l'être à une grande échelle, centralisés et axés sur l'amélioration des compétences concernant l'utilisation de dispositifs et de services. D'autre part, des programmes non formels peuvent être initiés en offrant une formation en ligne, en créant des centres d'accès locaux dans des zones où l'intégration des TIC est limitée, en mettant en œuvre des programmes dans des écoles publiques ou des centres culturels avec des autorités locales et le déploiement de formateurs dans les zones rurales.

B. Recommandations politiques pour les pays membres de l'OCI avec différentes étapes de développement du haut débit.

1. Pays membres de l'OCI à une étape avancée² de développement du haut débit

Recommandation politique I: Atteindre une couverture internet haut débit dans les milieu ruraux et isolés par le biais des vacances réglementaires³ et des subventions directes avec l'objectif d'améliorer les investissements liés au haut débit.

Justification:

Les services internet à haut débit sont déjà fournis dans les zones urbaines et semi-urbaines des pays avancés. La couverture à haut débit dans les zones rurales et isolées reste un défi important à relever pour les pays avancés. En allégeant certains types de contraintes liées aux affaires, les approches combinant les congés réglementaires et les subventions directes visent à résoudre ce problème. Afin d'améliorer le déploiement des réseaux de prochaine génération dans les zones rurales, les pays membres peuvent encourager les opérateurs par des congés réglementaires qui les exonèrent de l'obligation de partager leur réseau avec des concurrents dans les zones rurales. En outre, les subventions, en tant que mécanismes de cofinancement, peuvent également être utilisées dans le déploiement d'infrastructures à haut débit dans des zones où le retour sur investissement est limité.

¹ La culture numérique est définie comme "la capacité à utiliser une technologie numérique, des outils de communication ou des réseaux pour situer, évaluer, utiliser et créer une information" (Hauge et Prier, 2010).

² Les pays membres de l'OCI à l'étape avancée concernent les pays qui possèdent une large couverture et un internet à haut débit.

³ Les vacances réglementaires font référence à l'absence d'obligation réglementaire de fournir un accès, au moins pour une période prédéfinie.

Recommandation politique II: Mise en place d'incitations financières aux opérateurs pour le déploiement de la 4G

Justification:

En ce qui concerne l'accès au haut débit, le déploiement complet de la 3G a été atteint dans la plupart des pays membres avancés et intermédiaires de l'OCI. À ce stade, la technologie 4G a été déployée dans 41 pays de l'OCI, bien que les taux de couverture restent significativement faibles, ce qui profite principalement aux populations urbaines. De nombreux opérateurs hésitent à procéder au déploiement complet de 4G avant d'obtenir un taux de rendement raisonnable pour la génération précédente. Néanmoins, en vue d'accélérer le déploiement de la 4G, les gouvernements pourraient envisager la mise en place d'incitations financières pour les opérateurs. Dans ce cadre, une exonération d'impôts de l'équipement du réseau peut être proposée. En outre, les gouvernements peuvent réduire les coûts de licence du spectre.

2. Pays membres de l'OCI à l'étape intermédiaire⁴ du développement du haut débit

Recommandation politique I: Réduire le coût des services haut débit à travers des initiatives de politiques publiques ciblées.

Justification:

La demande croissante est l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI avec un déploiement à haut débit intermédiaire. Afin de réduire les prix d'accès pour les utilisateurs finaux, les gouvernements peuvent réduire les taxes sur le service et les dispositifs ou proposer des subventions. Cela pourrait se faire sous la forme d'un bon de paiement classique ou d'un remboursement d'impôt pour les secteurs admissibles de la population (par exemple, les étudiants). La deuxième option consisterait à négocier un accord entre le gouvernement et les fournisseurs de services à haut débit du secteur privé afin d'offrir des prix réduits pour certains groupes de population. La troisième option comprend l'accès gratuit à Internet par le biais de services Wi-Fi situés dans des espaces publics, tels que les parcs, les bibliothèques et les centres de transport.

Recommandation politique II: Réduire les obstacles culturels et linguistiques grâce au développement de plateformes, de contenus et d'applications locales simples d'accès.

Justification:

Les obstacles culturels et linguistiques ont un impact négatif sur la demande d'accès à

⁴ Les pays membres de l'OCI à l'étape intermédiaire possèdent généralement une couverture avancée mais avec un accès haut débit limité.

des services internet à haut débit. En outre, le manque de contenus dans les langues locales et l'absence de pertinence culturelle représentent un obstacle majeur à l'adoption d'Internet. Il est évident que la pertinence culturelle et linguistique encourage les gens à utiliser davantage l'internet. En réponse à ce défi, les gouvernements, avec le secteur privé, devraient promouvoir le développement de contenus numériques locaux, des plateformes et des applications faciles à utiliser et augmenter ainsi l'accès à internet.

3. Pays membres de l'OCI à l'étape initiale⁵ du développement du haut débit

Recommandation politique I: Offrir un service à haut débit pour les consommateurs par des opérateurs de télécommunications subventionnés par l'État et par le gouvernement

Justification:

Généralement, les pays en phase initiale du développement du haut débit font référence à ceux qui n'ont pas complètement privatisé leur industrie des télécommunications. Le manque de concurrence affecte directement l'accessibilité des services à haut débit. Dans ce cadre, l'accessibilité reste l'un des problèmes majeurs rencontrés par les pays membres de l'OCI en phase initiale du développement du haut débit. Les fournisseurs de services de haut débit appartenant à l'État peuvent assumer la responsabilité, en tant qu'entité de service public, et fournir des services d'accès à haut débit abordables pour les utilisateurs finaux. Cela peut également encourager les opérateurs privés à diminuer leurs prix.

Recommandation politique II: Offrir un service à haut débit à bas prix à des couches ciblées d'une frange de population défavorisée.

Justification:

La capacité à acquérir des services internet à haut débit pour une partie de la population défavorisée est limitée. Les gouvernements peuvent élaborer des politiques intéressantes afin de créer un environnement approprié où les groupes défavorisés pourraient acquérir des services à haut débit. Les gouvernements peuvent également offrir un accès gratuit à Internet dans les institutions publiques telles que les écoles, les bibliothèques ou les cliniques de santé. À cette fin, les gouvernements peuvent encourager les opérateurs privés à offrir un service à haut débit pour une partie de la population plus défavorisée. Cela peut être réalisé dans le cadre de l'élaboration d'un plan national d'accès au haut débit. Alternativement, cela pourrait être réalisé dans le cadre d'un accord entre le régulateur gouvernemental et un opérateur privé titulaire comme condition pour permettre à celui-ci de poursuivre une initiative particulière (par exemple, une fusion ou une acquisition).

⁵ Les pays membres de l'OCI à l'étape première font référence aux pays qui ont besoin d'augmenter à la fois l'alimentation et la demande des services à haut débit. Pour ces pays, une combinaison d'incitations au déploiement d'infrastructures et de stratégies de stimulation de la demande est nécessaire pour augmenter l'accès au haut débit.

ANNEXE

IX

Original: Anglais

PROJET DE DIRECTIVE DU COMCEC SUR LE TFM VISANT A RÉGULER LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT

Avec le nombre croissant des voyageurs Musulmans qui ont des besoins confessionnels, les sociétés de tourisme à travers le monde ont commencé à prêter attention aux besoins de ce segment lucratif du marché qui est en croissance. Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM) est défini comme «les activités des voyageurs Musulmans qui ne veulent pas faire des compromis en ce qui concerne leurs besoins confessionnelles lorsqu'ils voyagent dans un but, ce qui est admissible».⁶

Vue l'importance croissante du marché du TFM, le COMCEC a commissionné les recherches suivantes sur le TFM:

1. *Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM): Comprendre les Côtés de la Demande et de l'Offre dans les Pays Membres de l'OCI*
2. *Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM): Développer et Commercialiser les Produits et les Services du TFM dans les Pays Membres de l'OCI*
3. *Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM): Réguler les Établissements d'Hébergement dans les Pays Membres de l'OCI*

Les constatations de la troisième étude sur le TFM- «*Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM): Réguler les Établissements d'Hébergement dans les Pays Membres de l'OCI*», ont été présentées durant la 9ème Session du Groupe de Travail sur le Tourisme, tenue le 16 Février 2017 à Ankara.

Dans les années récentes, l'industrie du tourisme a commencé à saisir les besoins spécifiques des voyageurs Musulmans et à y répondre. Le voyage respectant les règles de l'Islam est considéré comme un marché de niche prometteur par plusieurs fournisseurs d'hébergement. Il n'existe pas de consensus en ce qui concerne les éléments du TFM à incorporer. Cependant, les établissements d'hébergement donnent leur décision en considérant la facilité de mise en œuvre, le coût et l'influence sur les visiteurs non-Musulmans. Les études précédentes montrent que les besoins des voyageurs Musulmans et non-Musulmans se coïncident dans certains domaines, comme la location d'un hôtel et son prix, qui sont des critères essentiels pour les voyageurs, indépendamment de leur croyance. De plus, les voyageurs Musulmans et non-Musulmans donnent une importance semblable aux caractéristiques capturées par les standards de qualité conventionnels, y compris la propreté, l'espace et la convenance. Cependant, les recherches indiquent que les voyageurs Musulmans ont des besoins confessionnelles spécifiques. Certains de ces besoins peuvent même se coïncider avec ceux des voyageurs non-Musulmans; y compris par exemple l'absence de l'alcool dans les complexes d'hôtel. Vus les niveaux variés des services et des

⁶«Le Tourisme Respectant les Règles de l'Islam: Comprendre les Côtés de la Demande et de l'Offre dans les Pays Membres de l'OCI» COMCEC, Fév.2016.Web.

installations offerts dans l'industrie du tourisme, il est nécessaire de faire une régulation, en particulier dans le secteur d'hébergement.

Ce document présente les principes essentiels en ce qui concerne la Régulation du TFM dans les pays membres et non-membres de l'OCI. Le document est basé sur l'étude du COMCEC intitulée *Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM): Réguler les Établissements d'Hébergement dans les Pays Membres de l'OCI* qui contient des résultats obtenus des études de cas, des enquêtes, des entretiens avec les experts aussi bien qu'une analyse des standards existants. Il présente les aspects essentiels pour évaluer et mettre en place les principes du TFM, et les principes généraux des services & des installations offerts pour les différents niveaux de disponibilité du TFM à travers les Pays Membres de l'OCI. Finalement, les options de positionnement sur le marché pour le voyage dans le cadre du TFM sont aussi résumées dans ce document.

Évaluer et Mettre en Place les Principes du TFM

Vus les commentaires considérables découlant des études et la formulation claire des services demandés, l'étude susmentionnée recommande fortement de réguler les éléments du TFM dans le secteur de l'hébergement (quoiqu'à des niveaux variés selon la maturité et l'environnement du pays).

Dans le sondage des consommateurs réalisé aux fins de cette étude, les répondants ont attaché une grande importance à ce que la nourriture Halal soit régulée par les standards de l'hébergement respectant les règles de l'Islam. 99 pourcent des répondants ont indiqué que ceci était un facteur important (83 pourcent ont indiqué qu'il était extrêmement important). Ce facteur a été suivi par l'offre des services du Ramadan, comme les buffets du petit-déjeuner, considéré en tant qu'un facteur important par 95 pourcent des répondants. Avoir la direction du Qibla au mur de l'hôtel a suivi ce facteur et a été considéré comme un élément important par 94 pourcent des répondants.

La régulation du TFM fournit aux visiteurs une assurance de crédibilité; en particulier dans le cas de la nourriture Halal. La régulation établit des attentes uniformes et supporte un écosystème qui tient compte des besoins des familles, ce qui est avantageux pour les visiteurs Musulmans aussi bien que pour les visiteurs traditionnels qui voyagent avec leurs familles.

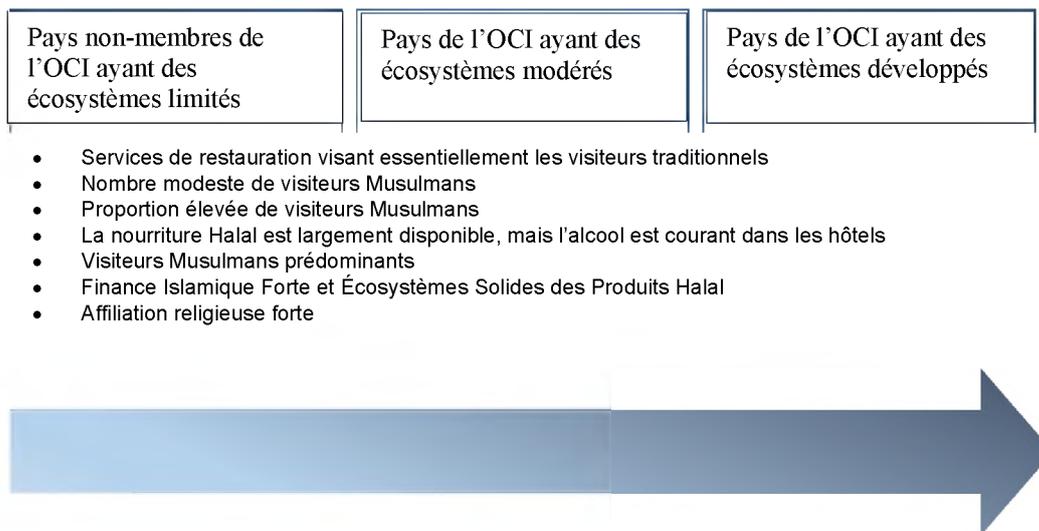
Les analyses et les principaux constatations du rapport de recherche intitulé «*Le Tourisme Favorable aux Musulmans: Comprendre les Côtés de la Demande et de l'Offre dans les Pays Membres de l'OCI*» et ceux du rapport intitulé «*Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM): Développer et Commercialiser les Produits et les Services du TFM dans les Pays Membres de l'OCI*» qui a été déjà préparé pour le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, peuvent être utilisés par les pays

membres dans le cadre de leurs efforts visant à réguler les établissements d'hébergement du TFM.

Les Services & Installations du TFM- Principes Généraux

L'importance des services et des installations du TFM variera selon la nature du pays. Le diagramme ci-dessous illustre la segmentation des pays en différenciant les pays membres de l'OIC et les pays non-membres et en considérant le niveau des écosystèmes disponibles pour le TFM.

Segmentations des Pays-Écosystème du TFM



Basé sur la révision des principes actuels variés du TFM, les principes concernant les services et les installations du TFM sont listés ci-dessous selon la segmentation des pays telle que décrite ci-dessus.

1. SERVICES ET INSTALLATIONS DU TFM OFFERTS DANS LES PAYS NON-MEMBRES DE L'OIC AYANT DES ÉCOSYSTEMES LIMITÉS

Dans les pays non-membres de l'OIC, les établissements peuvent attirer des consommateurs Musulmans d'une manière pratique en offrant des services de base à des coûts réduits, faciles à mettre en place, ayant un effet faible sur les visiteurs traditionnels.

Les services et les installations recommandés peuvent être résumés comme suit:

1. Fournir des options de nourriture Halal
2. Supprimer l'alcool du mini-bar pour les visiteurs Musulmans
3. Indiquer la direction du Qibla (prière) dans les chambres
4. Fournir une liste des restaurants Halal locaux et les directions de la mosquée locale
5. Fournir un tapis de prière et un horaire de prière sur demande
6. Éduquer l'équipe pour qu'il soit conscient des principes du TFM

Alors que ces services et ces éléments sont très importants pour les visiteurs Musulmans, la plupart ont peu d'effet sur les visiteurs traditionnels et ont un coût faible.

2. LES SERVICES ET LES INSTALLATIONS DU TFM OFFERTS DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI AYANT DES ÉCOSYSTEMES MODESTES

Il existe trois services pratiques du TFM qui sont importants pour les visiteurs Musulmans. Ces services sont faciles à mettre en place et ils ont un effet faible sur les visiteurs traditionnels. Ils devraient être incorporés par les établissements d'hébergement dans les pays membres de l'OCI ayant des écosystèmes modestes pour le TFM. Ces trois services illustrés dans le diagramme ci-dessous, incluent les éléments suivants⁷:

1. Offrir exclusivement de la nourriture certifiée Halal (en prêtant attention à avoir des cuisines d'hôtel certifiées Halal)
2. Fournir des tapis de prière dans les chambres
3. Faire les ajustements concernant l'heure du repas de Ramadan et les éléments de menu.

Les services et les installations du TFM pouvant être offerts par les fournisseurs d'hébergement peuvent être segmentés selon leur coût de mise en œuvre aussi bien que selon leur effet sur les visiteurs **non-Musulmans** (si la mise en œuvre du nouveau service crée un effet important ou peu important sur les visiteurs **NON Musulmans**). Les services du TFM qui ont un coût peu élevé et un effet faible sur les visiteurs traditionnels sont faciles à mettre en œuvre, alors que les services qui ont un coût peu élevé mais un effet important sur les visiteurs traditionnels sont sensibles en ce qui concerne leur mise en place. (Veuillez consulter la Figure 15: Services du TFM pour les Écosystèmes Modestes dans l'étude).

Les services additionnels qui ont été considérés comme importants et qui ont un coût entre le niveau moyen et élevé sont comme suit:

1. Installer un bidet ou une douchette manuelle dans les salles de bain des chambres d'hôtes aussi bien que dans les salles de bain des zones publiques.
2. Fournir un divertissement qui tient compte des besoins des familles
3. Être un environnement sans alcool et ne pas avoir de casino ou de cabarets sur place
4. Supprimer les chaînes pour adultes et placer des filtres de contenu sur internet
5. Fournir un divertissement qui tient compte des besoins des familles
6. Exiger du personnel de s'habiller modestement

⁷ Un service qui a été considéré comme important par les répondants de l'étude et qui ne coûte pas cher, c'est d'avoir un «musalla» ou une salle de prière dans l'hôtel.

3. LES SERVICES ET LES INSTALLATIONS DU TFM OFFERTS DANS LES PAYS AYANT DES ÉCOSYSTEMES DÉVELOPPÉS

Outre les services principaux, les services et les installations suivants ayant un niveau plus élevé sont recommandés pour le TFM dans les pays membres de l'OCI et ayant des écosystèmes développés.

En général:

1. Les cuisines d'hôtel devraient être certifiées Halal
2. L'alcool ne devrait pas être disponible ou permis à l'intérieur de l'hôtel.
3. Des installations devraient être disponibles dans les salles de bains publiques aussi bien que dans les salles de bain des chambres pour les ablutions obligatoires avant la prière
4. Le Saint Coran devrait être placé dans chaque chambre
5. Les prières de congrégation devraient être tenues au musalla/masjid, y compris les prières du Vendredi, et l'appel à la prière devrait être diffusé en fonction des haut-parleurs.
6. Durant le Ramadan, outre les repas d'Iftar et les repas du Sahur, le transport en navette devrait être fourni aux mosquées locales.
7. Les produits certifiés Halal devraient être étendus aux produits de bien-être comme les shampoings et les lotions.

Activités de Loisir:

8. Des installations de bien-être séparées devraient être fournies pour les femmes et les hommes en disposant des installations séparées ou en attribuant certaines heures pour les femmes; y compris les salons de gymnastique, les piscines, les SPA et les plages.

Gestion des activités

9. Tout le financement devrait être conforme aux principes de la Sharia
10. Les employés d'hébergement devraient être traités équitablement et devraient recevoir un salaire de subsistance qui est suffisamment élevé pour maintenir un niveau de vie correct.
11. Les entreprises devraient mettre en place des processus respectueux de l'environnement et devraient avoir une certification environnementale.

POSITIONNEMENT ÉTHIQUE TENANT COMPTE DES BESOINS DES FAMILLES

Le niveau de fonctionnalité dans l'introduction des éléments du TFM varie selon le pays. Un aspect principal est positionner et promouvoir les services respectant les règles de l'Islam sans aliéner les clients non-Musulmans. Certaines caractéristiques concernant le TFM peuvent coûter plus cher et être plus difficile à mettre en place. Cependant, plusieurs caractéristiques du TFM soulignent de même le positionnement éthique de l'installation d'hébergement qui tient compte des besoins des familles. Par

exemple, l'absence d'un cabaret ou d'un bar ne répond pas seulement aux besoins des visiteurs Musulmans, mais renforce de même le positionnement de l'hôtel en tant qu'un établissement qui considère les besoins des familles; puisque plusieurs familles traditionnelles ayant des enfants considéreront un tel environnement comme un endroit plus sûr pour leur famille.

Le tableau ci-dessous liste les services et les installations qui renforcent le positionnement d'un établissement d'hébergement en tant qu'un établissement éthique qui considère les besoins des familles à travers les différents niveaux des écosystèmes du TFM. Pas d'alcool, pas de casinos, pas de cabarets; pas de chaînes pour adultes, pas de musique ou d'œuvres d'art obscènes, placement des filtres d'internet; toutes ces mesures accentuent le positionnement éthique d'un établissement d'hébergement qui considère les besoins des familles.

Services et Installations Éthiques du TFM qui Considèrent les Besoins des Familles

Exigences minimales	
Nourriture Halal	Options de nourriture Halal
Politique d'Alcool	Mini-bar sans alcool pour les visiteurs Musulmans
Normes bonnes à avoir	
Politique d'Alcool	Pas d'alcool: pas de bar ou pas de service d'alcool dans les restaurants des hôtels
Divertissement	<ul style="list-style-type: none"> Pas de cabarets sur place Pas de casinos sur place Pas de canaux TV destinés aux adultes Filtrage de contenu sur internet (pour l'obscénité) Programme et divertissement qui tient compte des besoins des familles
Le personnel	Le personnel devrait porter des vêtements modestes
Établissements de haute qualité	
Politique d'Alcool	Pas d'alcool sur place (par exemple au restaurant ou sur demande)
Divertissement	Pas de musique ou d'œuvres d'art obscènes, qui pourraient être en contradiction avec les valeurs Musulmanes
Environnement	Certification environnementale et mise en place des processus respectueux de l'environnement

ANNEXE

X

Original: Anglais

POLITIQUE DE RECOMMANDATIONS DE LA 9^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR L'AGRICULTURE

Le Groupe de Travail sur l'Agriculture a tenue sa 9^{ème} Réunion le 23 Février, 2017 avec pour thème «Réduction du Gaspillage Alimentaire dans les Pays Membres de l'OIC». Au cours de la réunion, les participants ont délibéré sur des questions politiques importantes concernant la réduction du gaspillage alimentaire dans les pays membres de l'OIC et des politiques de rapprochement entre les pays membres sur ce sujet important.

Les conseils de politique présentés ci-dessous ont été identifiés à la lumière des principaux résultats du rapport de recherche établi spécialement pour la Réunion et des réponses des Pays Membres aux questions de politique qui a été envoyé par le Bureau de Coordination du COMCEC avant la Réunion.

Conseil Politique I: Élaborer un cadre législatif spécifique et une feuille de route pour réduire le gaspillage alimentaire dans un contexte holistique, y compris les chaînes logistiques

Justification:

L'élaboration d'un cadre législatif est considérée comme enjeu clef pour la réduction du gaspillage alimentaire. Nombreux pays ont des règlements pour éviter le gaspillage dans toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ainsi, ils visent à garantir que tous les aliments sont bien séparés du flux de déchets et sont mis à disposition pour la consommation humaine. Néanmoins, des recherches indiquent que peu de pays membres de l'OIC ont un cadre législatif relatif au gaspillage alimentaire, tels que le Qatar, la Turquie, l'Égypte, le Pakistan et l'Indonésie.

A cet égard, les pays membres de l'OIC, qui n'ont pas de cadre juridique sur le gaspillage alimentaire, peuvent élaborer un cadre juridique et une feuille de route pour le gaspillage alimentaire. Avant cela, les pays membres devraient évaluer le niveau de gaspillage en général ainsi que pour des groupes de produits et des secteurs spécifiques afin qu'ils puissent concentrer leurs efforts sur les zones où il y a plus de gaspillage. Ce faisant, les pays membres contribueraient également à la réalisation du but 12.3 de l'objectif de développement durable qui est « D'ici 2030, réduire de moitié le gaspillage mondial par habitant au niveau des détaillants et des consommateurs et réduire les pertes de nourriture dans les chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte».

Conseil politique II: Promotion des banques alimentaires et des réseaux de distribution alimentaire

Justification:

La création des banques alimentaires et des réseaux de distribution alimentaire est considéré comme l'un des principaux moyens de réduire le gaspillage alimentaire à la fois à l'échelle globale et dans les pays membres de l'OCI. Ces initiatives pourraient jouer un rôle important dans la distribution de l'excédent alimentaire aux personnes nécessiteuses. Une importante initiative réussie, à cet égard, est le modèle de la banque alimentaire égyptienne. Le programme a été lancé en 2005 et offre gratuitement plus de 17 million de repas par mois. Ce programme a facilité la participation de plus de 400 hôtels et restaurants, allant des hôtels cinq étoiles aux cafés locaux dans le système de la banque alimentaire égyptienne.

Dans ce cadre, le développement des banques alimentaires et des réseaux de distribution aidera les pays membres à réduire le gaspillage alimentaire. En outre, la distribution d'aliments inutilement gaspillés peut également accroître l'accès à la nourriture des pauvres et peut donc aider les pays membres à parvenir à la sécurité alimentaire. Par conséquent, les pays membres sont encouragés à créer des banques alimentaires ou à améliorer l'efficacité des systèmes existants.

Conseil politique III: Conduire un ensemble cohérent d'initiatives et de campagnes pour accroître la sensibilisation en ce qui concerne le gaspillage alimentaire dans les chaînes logistiques et la consommation

Justification:

Le rapport de recherche mené pour cette réunion révèle qu'une proportion significative des personnes vivants dans les pays membres de l'OCI sont peu préoccupées par le gaspillage alimentaire. Il est également mentionné que si elles avaient plus d'accès aux informations sur les impacts environnementaux liés au gaspillage alimentaire et sur les solutions qui visent à réduire le gaspillage alimentaire, cela les encouragerait à réduire le gaspillage alimentaire. Le manque de préoccupation pour le gaspillage alimentaire est applicable aux ménages et au secteur des services alimentaires. En prenant cela en compte, la réalisation des initiatives et la création de campagnes en matière de gaspillage alimentaire devraient être une priorité pour les pays membres de l'OCI.

Il existe diverses campagnes et initiatives cruciales menées à l'échelle nationale et par les pays membres pour réduire le gaspillage alimentaire tels que l'initiative de l'ONU «Épargner votre nourriture», «la loi sur un seul plat» du Pakistan, «la loi sur l'aliment» de l'Indonésie et la campagne «Ne gaspillez pas votre pain» de la Turquie. Par exemple, la Turquie a mené la campagne «Ne gaspillez pas votre pain», ce qui a entraîné une réduction de 18% du gaspillage alimentaire dont le coût s'élève à 131 millions USD par jour. Les pays membres de l'OCI peuvent examiner les expériences de ces initiatives, en termes de mise en œuvre, d'évaluation et de suivi, en prenant en compte leurs contextes culturels et sociaux uniques. De plus, la participation active des acteurs concernés à toutes les étapes de l'approvisionnement alimentaire revêt une

importance particulière pour le succès des campagnes/initiatives. À cet égard, les campagnes/initiatives devraient être conçues de manière à garantir la participation active des acteurs concernés, y compris les entreprises, les autorités locales et les consommateurs.

Les instruments qui peuvent contribuer à la réalisation des conseils politiques:

Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.

Financement de Projets du COMCEC Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait un appel à projets chaque an. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale a financer par des subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les politiques susmentionnées, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC, ou le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets réussis a cet égard. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des valuations des besoins et des matériaux/ documents de formations, etc.

ANNEXE

XI

Original: Anglais

**POLITIQUE DE RECOMMANDATIONS
DE LA 9^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC
SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ**

Le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTRP) a tenu sa 9^{ème} Réunion le 6 avril 2017 à Ankara avec le thème «La Malnutrition dans les Pays Membres de l'OIC:

Un Piège de la Pauvreté». Au cours de la réunion, les participants ont discuté sur certaines questions politiques cruciales concernant la réduction de la malnutrition dans les pays membres de l'OIC.

Les conseils de politique présentés ci-dessous ont été identifiés à la lumière des principaux résultats du rapport de recherche établi spécialement pour la Réunion et des réponses des Pays Membres aux questions de politique qui a avait été envoyé par le Bureau de Coordination du COMCEC avant la Réunion.

Conseil de Politique 1: Développer et mettre en œuvre des interventions concernant la nutrition et des interventions sensibles à la nutrition, en particulier envers les femmes en âge de procréer appartenant aux groupes vulnérables

Justification:

L'état nutritionnel des femmes au moment de la conception et durant la grossesse est d'une importance particulière pour la santé de la mère aussi bien que pour assurer une croissance et un développement sains. Les nouveau-nés ayant une restriction de croissance fœtale ont de même un risque considérablement augmenté d'être rabougri à 24 mois aussi bien qu'un risque concernant le développement de certains types de maladies non transmissibles durant l'âge adulte. De plus, une bonne nutrition durant l'enfance est essentielle pour les enfants pour qu'ils atteignent leur potentiel de développement. Cependant, 27% des accouchements ayant lieu dans les pays à revenus faible et intermédiaire ont un poids faible. La consultation individuelle et les éducations par groupes visant les mères ont eu des effets positifs sur l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes au moment de la conception et durant la grossesse. Par ailleurs, fournir des confort au lieu de travail durant la maternité pour les femmes enceintes est une intervention importante sensible à la nutrition qui aide à améliorer les perspectives d'avenir du nourrisson.

La supplémentation en fer et en acide folique, la supplémentation en calcium, la supplémentation et la fortification en iode (sel iodé) font partie des interventions concernant la nutrition et visant à améliorer l'état nutritionnel des mères. Plusieurs carences en micronutriments existent souvent dans les pays à revenus faible et intermédiaire et ont besoin d'être abordé à travers de nombreux suppléments de micronutriments. De plus, l'émaciation maternelle et l'insécurité alimentaire devraient

être traitées à travers une supplémentation balancée en énergie et en protéines. De telles interventions concernant la nutrition réduiront la malnutrition jusqu'à 15%.

Conseil de Politique 2: Améliorer les Pratiques d'Alimentation des Nourrissons et des Jeunes Enfants (IYCF)

Justification:

Les pratiques inadéquates en matière d'Alimentation des Nourrissons et des Jeunes Enfants (IYCF), y compris l'allaitement, contribuent aux niveaux élevés de malnutrition. Les directives de l'OMS indiquent que les enfants devraient être allaités dans 1 heure après leur naissance et essentiellement allaités durant 6 mois. Le lait maternel devrait être fourni jusqu'à 2 ans conjointement avec l'alimentation complémentaire. Les codes du travail devraient être mis en œuvre de manière à encourager ces exigences.

Au-delà de cette période, des aliments complémentaires devraient être introduits conformément aux directives avec un régime minimum acceptable qui tient compte de la fréquence des repas aussi bien que de la diversité alimentaire. La supplémentation préventive en zinc, la supplémentation en vitamine A et la supplémentation en fer pour les nourrissons et les jeunes enfants devraient de même être encouragées. D'autre part, la régulation des substituts du lait maternel d'une manière efficace et la prévention d'une fausse commercialisation des nourritures malsaines sont des questions importantes concernant la mise en œuvre.

Les interventions visant à accroître la connaissance et les attitudes positives envers les pratiques d'alimentation recommandées aussi bien qu'à dissiper les croyances nuisibles sont nécessaires pour assurer l'alimentation optimale des nourrissons et des jeunes enfants. Dans ce cadre, les communications visant à faire évoluer les comportements - sous forme de consultation individuelle avec les principaux dispensateurs de soins/les mères- pourraient avoir un effet positif considérable sur l'alimentation, si elles sont mises en œuvre de manière appropriée. De plus, développer des curriculums intégrés d'IYCF pour les programmes d'éducation des agents de santé et établir des services de consultation sur l'IYCF ainsi que d'autres services de soutien dans les installations de soin de santé primaires pourraient rendre possible aux segments pauvres des sociétés d'atteindre la connaissance nécessaire sur les pratiques appropriées d'alimentation.

La malnutrition sous forme d'obésité infantile pourrait constituer un problème aussi grave que la sous-nutrition. L'ensemble de ces deux facteurs forme le double fardeau de la malnutrition. Il est essentiel de mettre en place un plan d'action pour lutter contre le fléau de l'obésité infantile qui touche plusieurs pays musulmans.

Conseil de Politique 3: Assurer l'accès universel à la santé, à l'eau potable et à l'assainissement et lancer des campagnes éducatives sur les maladies infectieuses afin d'éliminer toutes formes de dénutrition

Justification:

Les infections causent une perte d'appétit et une consommation alimentaire réduite aussi bien qu'une malabsorption des nutriments et des pertes métaboliques et elles constituent une cause directe de la malnutrition. De plus, il existe un lien évident entre une variété de carences en micronutriments et les risques d'infection: par exemple la carence en vitamine A augmente les risques de diarrhée sévère, de la malaria aussi bien que la gravité de la rougeole et la mortalité infantile. Par conséquent, ces deux effets réciproques forment un cycle vicieux. Ceci implique une supplémentation vaste des enfants en micronutriments aussi bien qu'une fortification répandue des aliments de base (comme la farine de blé) avec du fer, du zinc, des vitamines et des vitamines hydrosolubles.

L'accès faible à un bon assainissement, à l'eau potable et aux soins de santé sont de même étroitement liés avec la vulnérabilité accrue aux maladies infectieuses, aux maladies hydriques et ces facteurs causent finalement une malnutrition grave et chronique. Par exemple, 90% des morts causées par la diarrhée sont attribuables au manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement aussi bien qu'aux mauvaises pratiques d'hygiène. Protéger les enfants des maladies infectieuses nécessite d'accroître l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la santé à travers des investissements d'infrastructure et de la planification (d'où l'éradication des défécations en plein air), des programmes étendus et efficaces de vaccination aussi bien que des interventions comportementales visant à améliorer les pratiques d'hygiène (comme le lavage systématique des mains avec du savon après être allés aux toilettes).

Conseil de Politique 4: Assurer l'accès aux aliments sains et nutritifs pour toutes les initiatives locales en formant des capacités d'endurance pour la sécurité alimentaire

Justification:

Un accès régulier aux aliments sains, nutritifs et culturellement appropriés est un droit humain fondamental et il est nécessaire pour l'éradication de la malnutrition. Dans des situations d'insécurité alimentaire grave ou chronique, l'amélioration de la couverture des interventions d'aide alimentaire pour atteindre les pauvres -en particulier dans des régions rurales éloignées- est cruciale pour éviter la sous-nutrition, la faim et la famine. Des programmes locaux qui influencent la production alimentaire locale (par exemple en développant les pratiques de jardinage domicile) et augmentent les capacités des installations locales d'entreposage des aliments sont importants pour augmenter l'accès aux aliments et réduire les prix alimentaires.

En raison des désastres naturels et provoqués par l'homme, certains pays ont besoin des secours d'urgence à grande échelle pour empêcher que des millions d'enfants souffrent d'une malnutrition grave. Malgré les mesures prises par la communauté

internationale, le niveau des aides d'urgence qui atteignent les pays vulnérables ne satisfont pas les exigences. Il est de même plus rentable de renforcer la résilience et les réactions précoces aux crises plutôt que de compter sur des interventions une fois que les crises à grande échelle ont eu lieu. Toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les organisations internationales et les autres donateurs devraient prendre des mesures visant le financement et l'allocation des ressources.

Il est de même important d'assurer l'accès aux aliments salubres et nutritifs aussi bien que leur disponibilité en dehors des situations d'urgence. Les programmes de transfert de fonds peuvent avoir le potentiel d'améliorer la sécurité alimentaire pour les ménages pauvres alors que la sensibilisation aux aliments nutritifs et l'assurance de l'accessibilité de ces aliments sont critiques pour éviter la sous-nutrition aussi bien que la surnutrition.

Les Instruments pour Réaliser les Conseils de Politique:

Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté: Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.

Financement de Projets du COMCEC Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait des appels de propositions de projets chaque an. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à être financés à travers les subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour réaliser les recommandations de politique susmentionnées, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/ documents de formations, etc.

ANNEXE

XII

Original: Anglais

**RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES CONCERNANT
LA 8^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC
SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE**

La 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière (GTCF) a été tenue le 30 mars 2017 à Ankara/Turquie avec pour thème « Améliorer la Gestion de la Dette Publique dans les Pays Membres de l’OCI ». Durant la Réunion, les participants ont discuté certains enjeux politiques importants à la lumière des principaux résultats du rapport de recherche préparé spécifiquement pour cette Réunion aussi bien que les réponses des pays membres aux questions politiques qui ont déjà été envoyées par le Bureau de Coordination du COMCEC avant la Réunion. En conséquence, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politiques indiquées ci-dessous:

Conseil Politique 1: Renforcer/Etablir une indépendante Unité de Gestion des Dettes Publiques ayant des fonctions bien définies et une stratégie spécifique sur la gestion des dettes

Justification: Dans plusieurs pays membres de l’OCI, la délimitation des compétences entre les différentes institutions impliquées dans la gestion des dettes publiques reste vague. En particulier, le manque partiel de centralisation à une Unité de Gestion des Dettes Publiques (UGDP) spécifique peut constituer un défi pour améliorer davantage la gestion. Par conséquent, tous les pays membres de l’OCI sont encouragés à établir une nouvelle UGDP indépendante ou renforcer institutionnellement leur unité existante, éventuellement établie au sein du Ministère des Finances ou de la Banque Centrale. Par ailleurs, le développement d’une stratégie officielle de gestion des dettes est recommandé, y compris les objectifs stratégiques quantitatifs. Les Indicateurs de l’Évaluation des Résultats de la Gestion des Dettes (DeMPA) utilisés par la Banque Mondiale peuvent constituer un premier point de référence. Afin de supporter le processus de transition, les pays membres de l’OCI qui ont déjà professionnalisé les pratiques de gestion des dettes publiques peuvent donner des conseils aux pays partenaires sur l’établissement de telles structures institutionnelles. Ceci pourrait inclure les recommandations de politique concernant les domaines spécifiques de la gestion des dettes, y compris le développement d’une stratégie à long terme, la gestion des risques, la surveillance des dettes ou la coordination institutionnelle. Outre les cadres institutionnels et les documents de gestion des dettes publiques qui sont de nature exemplaire, l’échange sur les expériences difficiles et les «leçons retenues» respectives peuvent être particulièrement utiles durant le processus.

Conseil Politique 2: Développer/améliorer le marché de la dette nationale

Justification: Les marchés de dette nationale sont des sources importantes de financement pour les budgets publics. Un marché national efficace et liquide encourage les investissements des créanciers domestiques en raison des coûts de

transaction réduits et par conséquent offre des possibilités de diversification supplémentaires au gouvernement. Puisque les investisseurs domestiques ont tendance à moins réagir aux chocs mondiaux macroéconomiques et financiers; les risques de refinancement peuvent être réduits et le risque de change peut être diminué. Cependant, plusieurs marchés de dette nationale dans les pays membres de l'OCI ont encore une marge de progression. Surtout, le renforcement de la responsabilité légale et des cadres réglementaires tout en conservant la stabilité politique est un aspect essentiel pour les pays membres qui font face à certains changements politiques au cours des dernières années. De plus, des taux d'inflation faibles et stables aussi bien qu'une banque centrale peuvent contribuer à garder les épargnes dans le marché financier domestique, ce qui peut être particulièrement important pour le groupe des pays Subsahariens. Par ailleurs, les gouvernements devraient réduire leur dépendance à l'égard du secteur bancaire domestique en encourageant les investisseurs institutionnels comme les sociétés d'assurance ou les caisses de retraite à participer au marché. Finalement, l'introduction ou le développement ultérieur des instruments financiers islamiques, en particulier des cotations d'obligation islamiques de type sukuk, peut approfondir les marchés financiers domestiques et mobiliser des ressources financières supplémentaires des investisseurs privés et institutionnels. En général, une forte proportion de titres négociables dans la dette domestique totale, une grande participation de divers agents financiers et une proportion élevée des obligations à taux fixes contre les obligations à taux variable reflètent un marché obligataire sain.

Conseil Politique 3: Élargir et diversifier la base créancière

Justification: Dans plusieurs pays membres de l'OCI, la base limitée des investisseurs est perçue comme l'un des défis les plus importants pour réaliser des opérations efficaces de dette publique. Une amélioration des marchés de dette domestique, une plus grande ouverture vers les marchés mondiaux aussi bien que l'offre de nouveaux outils d'investissement peuvent résoudre ce problème. En générale, l'émission des cotations d'obligation islamiques de type sukuk pourrait élargir la base de crédit puisque les investisseurs nouveaux (internationaux) qui se spécialisent dans des instruments financiers conformes à la Sharia pourraient être attirés. Alors que les pays membres de l'OCI éprouvent une plus grande popularité des obligations souveraines du monde Islamique, ce développement est notamment important pour les investissements transfrontaliers entre les pays de l'OCI, particulièrement à travers les fonds souverains des Etats Membres de l'OCI. De plus, les efforts récents d'innovation comme les instruments publics de dette conditionnelle ou les Accords Murabahah des Obligations Adossées à des Actifs (qui sont des actifs groupés selon des accords de location aux fins d'acquisition) peuvent être évalués pour élargir la base des investisseurs et mieux gérer les risques. Il devrait de même être noté qu'il est fondamental d'augmenter la transparence et la disponibilité d'informations sur les données, les procédures et les stratégies de gestion (prévisibles) concernant la dette publique pour attirer les investisseurs internationaux. Il est généralement recommandé que les pays de l'OCI qui possèdent un marché domestique en voie de développement évitent une large dépendance sur les emprunts locaux ou étrangers mais s'efforcent pour atteindre une exposition équilibrée aux deux marchés afin

d'atténuer les chocs macroéconomiques mondiaux aussi bien que les chocs spécifiques nationaux.

Conseil Politique 4: Allonger la maturité moyenne de la dette publique

Justification: Les gouvernements ont tendance à émettre des obligations à court terme plutôt que des obligations à long terme. Actuellement, la maturité moyenne des nouveaux engagements de dette extérieure des créanciers privés (en excluant les créanciers officiels comme le FMI) dans les pays membres de l'OCI se situe au niveau de seulement 4-5 ans et a même révélé une tendance décroissante depuis 2013. Même si les taux d'intérêt des obligations à court terme sont inférieurs aux taux d'intérêt des obligations à long terme en raison de la maturité supplémentaire que les investisseurs exigent pour immobiliser leur capitaux durant une longue période; un compromis survient puisque la dette à court terme est soumise à un risque de refinancement plus élevé. De plus, la concentration des obligations à court terme peut prévenir l'établissement ou le développement ultérieur d'un marché de dette domestique qui est censé de satisfaire les préférences des investisseurs aussi bien que les besoins du gouvernement pour un financement à moyen ou long terme. Par conséquent, les pays membres de l'OCI qui sont affectés négativement de ces facteurs sont encouragés à allonger la combinaison de la maturité de leur portefeuille de dette publique. En particulier, les gouvernements appartenant au groupe de revenu élevé et moyen et ayant accès aux marchés mondiaux de dette peuvent considérer les émissions croissantes d'obligations à plus longues échéances par rapport aux bons du Trésor à court terme si les conditions du marché domestique permettent de telles opérations, compte tenue de la période actuelle des faibles taux d'intérêt dans plusieurs économies développées. En général, il est conseillé de tirer profit des avantages de toutes les catégories de maturité, aussi bien à long terme qu'à court terme, et d'atteindre un équilibre durable des échéances, sans dépendre particulièrement d'une catégorie ou de l'autre.

Conseil Politique 5: Appliquer des méthodes de gestion des risques macroéconomiques

Justification: Les développements macroéconomiques constituent un risque important en ce qui concerne la gestion de la dette publique, puisque les chocs respectifs sont souvent difficiles à atténuer à court terme. Par conséquent, les pays membres de l'OCI sont encouragés à appliquer les systèmes quantitatifs d'information et d'analyse basés sur des données de fréquence adéquate qui fournissent des indications d'alerte précoce. Un ensemble d'indicateurs macroéconomiques de base comprend le ratio de la valeur actuelle nette de la dette par rapport au PNB et aux recettes publiques, les couts de service de la dette extérieure par rapport aux exportations ou le solde consolidé du montant net des prêts des administrations publiques par rapport au PNB. Les meilleures pratiques incluent le Système d'Indicateurs Composites Avancés de l'OCDE qui est élaboré pour fournir des signaux précoces concernant les points de retournement des cycles économiques. Les pays de l'OCI ayant un degré élevé d'intégration au système financier mondial pourraient trouver utile les méthodes d'approche fondées sur les signaux (comme l'Approche de Signal de l'IFO) qui

évaluent la probabilité d'une crise monétaire et bancaire. Les nations qui ont un risque élevé de désastre naturel pourraient envisager des négociations concernant les lignes de crédit de soutien permanentes pour une libération immédiate des fonds supplémentaires. Finalement, les budgets publics de plusieurs pays membres de l'OCI dépendent fortement des commodités qui sont exposées aux chocs macroéconomiques mondiaux. En particulier, la baisse récente des prix de pétrole a entraîné une forte hausse dans les nouvelles émissions de dettes publiques dans certains pays membres. Les pays concernés devraient avoir pour objectif de diversifier leurs activités économiques dans des secteurs moins volatils, qui certes varient d'un cas à l'autre. En général, les effets de synergie provenant de la gestion de risques macroéconomiques pourraient être atténués si les autorités responsables établissent des voies puissantes de communication et de coordination avec l'Unité de Prise de Décision.

Les Instruments pour Réaliser les Conseils Politiques:

Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière: Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.

Financement de Projets du COMCEC Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait des appels de propositions de projets chaque an. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à être financés à travers les subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour réaliser les recommandations de politiques susmentionnées, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/ documents de formations, etc.

ANNEXE

XIII

Original: Anglais



**ORDRE DU JOUR
DE LA 33^{ème} SESSION DU COMCEC
(Istanbul, du 20 au 23 novembre 2017)**

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de l'OCI-2025: Programme d'Action
4. Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux Pays Membres de l'OCI
5. Commerce Intra-OCI
6. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
7. Améliorer le Transport et les Communications
8. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
9. Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Renforcement de la Coopération Financière
12. Échange de Vues sur «L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI
13. Date de la 34^{ème} Session du COMCEC
14. Questions Diverses
15. Adoption des Résolutions

ANNEXE
XIV

Original : Anglais

**DISCOURS DE CLÔTURE DE
S.E. L'AMBASSADEUR SALİH MUTLU ŞEN,
REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
À L'OCI À LA TRENTE TROISIÈME RÉUNION
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

(Ankara, le 11 mai 2017)

Chers Membres du Comité de Suivi, Honorables Délégués

Après d'intenses délibérations, nous avons conclu avec succès la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Nous avons examiné les différentes questions abordées par le COMCEC et établi son ordre du jour pour la 33^{ème} Session. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les délégations pour leur participation active à la Réunion, ainsi que pour leurs précieuses contributions aux délibérations.

L'objectif ultime du COMCEC est de contribuer aux efforts de développement de nos Pays membres et d'établir les fondements d'une coopération économique efficace entre nous. Le Comité de Suivi constitue avec certitude l'une des pierres angulaires les plus importantes dans ce processus.

Chers Délégués,

Le monde devient jour après jour un village planétaire; en effet, les relations économiques et commerciales entre les nations sont devenues plus fortes que jamais en raison des progrès extraordinaires de la technologie, et des infrastructures de transport et de communication.

Dans ce contexte, en tant que Pays Islamiques, nous devons rester à la hauteur et ne pas être à la traîne. Si l'on se souvient des paroles de notre Prophète Muhammed (que la paix soit avec lui) : « **Celui dont deux de ses jours sont égaux en oeuvre est un perdant** », il est évident que nous devons tous nous efforcer d'être parmi les sociétés les plus porteuses de progrès au monde.

Tout d'abord, nous devons lever les frontières commerciales. Outre nos efforts qui doivent faciliter les échanges, nous devons adopter les mesures nécessaires afin de réduire les tarifs commerciaux. À cette fin, nous avons entre nos mains un outil

disponible : le CPV-OCI. Le CPV-OCI, Système Préférentiel de Commerce au sein des États Membres de l'OCI, fait partie des points qui figurent sur notre ordre du jour depuis for longtemps et nous sommes tous conscients de ses détails. Pour cette raison, je vais simplement inviter tous les pays membres concernés à prendre les mesures qui s'imposent dans les plus brefs délais, afin que nous puissions récolter à terme les fruits de ce Système.

Honorables Délégués,

Nous devons également intensifier notre coopération dans tous les domaines possibles : la finance, l'agriculture, les transports, la communication, le tourisme et la lutte contre la pauvreté. Etant la plateforme de coopération économique et commerciale la plus importante de l'OCI, le COMCEC poursuit sa mobilisation pour contribuer davantage aux efforts de coopération entre les pays membres par le biais d'une mise en oeuvre réussie de la stratégie COMCEC. En 4 ans, nous avons organisé plus de 50 Réunions de Groupes de Travail, et avons conduit et mis en place plusieurs études approfondies sur différents thèmes techniques et ce, dans six domaines de coopération.

Ce que nous devons entreprendre, au-delà de l'organisation de ces Réunions, serait de tirer bénéfice de leurs résultats, et, à titre d'exemple, de mettre en oeuvre les recommandations politiques que nous adoptons. De plus, le mécanisme de financement des projets du COMCEC peut être utilisé pour financer les efforts de coopération technique et de renforcement des capacités entre nos pays ainsi que la mise en oeuvre de ces conseils politiques.

A cette occasion, j'aimerais souligner l'importance particulière de la participation active et des contributions des Pays membres dans les activités, les projets et les programmes du COMCEC.

Honorables Délégués,

Au cours de notre réunion d'aujourd'hui, nous avons discuté de différentes questions qui revêtent d'une importance cruciale pour nos pays membres, portant sur divers secteurs critiques tels que le commerce, le transport, l'agriculture, la réduction de la pauvreté, le tourisme et la coopération financière. Comme nous avons déjà consacré suffisamment de temps à toutes ces questions, je souhaiterais à ce stade réitérer l'importance et la pertinence du choix du thème de «L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays membres de l'OCI» pour la Session d'Échange de Vues de la 33^{ème} Session du COMCEC.

À cet égard, je crois que les résultats de la Session d'Échange de Vues nous fourniront des idées et des indications tangibles concernant l'amélioration de l'infrastructure de transport et les perspectives d'un objectif ultime de renforcement des liens commerciaux entre les Pays Membres.

Chers Invités,

Je souhaiterais vous rappeler que la 5^{ème} Réunion Annuelle des Points Focaux du COMCEC se tiendra les 23-25 de ce mois de mai. Cette Réunion revêt une grande importance en ce qui concerne la discussion des efforts en cours dans le cadre du COMCEC et la mise en œuvre des résultats des Réunions des Groupes de Travail et du MFP du COMCEC. En outre, nos points focaux auront la chance de mettre en place nos travaux et plans d'avenir. Dans ce contexte, je souhaiterais encourager la participation active des points focaux pertinents de Vos Pays Estimés à cette Réunion.

Avant de conclure, je tiens à remercier tous les Membres du Comité de Suivi, le Secrétariat Général de l'OCI, le SESRIC, le Groupe de la BID, l'CIDC, la CICIA et l'INMPI pour leur participation et leurs contributions précieuses à la réunion. Je souhaite également remercier nos collègues du Bureau de Coordination du COMCEC, le personnel de service de cette Organisation, les interprètes, les réviseurs et les traducteurs pour leurs efforts inlassables qui ont pleinement contribué à la réussite de cette réunion.

Je vous souhaite à tous un bon voyage de retour.

Je vous remercie.

ANNEXE

XV

Original : Anglais

**LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ETUDIÉS ET / OU PRÉSENTÉS À LA
TRENTE-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

(Ankara, les 10 et 11 mai 2017)

1.	Rapport d'Avancement sur la Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC - Rapport d'Avancement.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(1)-CCO</i>
2.	Rapport du Secrétariat Général de l'OCI sur la Mise en Œuvre de l'OCI 2025 : Programme d'Action.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(2)-OIC</i>
3.	Note sur le Commerce	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(3)-CCO</i>
4.	États Membres qui ont Signé / Ratifié les Accords TPS-OCI	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/-CCO</i>
5.	Compte Rendu de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(4)-CCO</i>
6.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(5)-CCO</i>
7.	Rapports du CIDC sur les Foires et les Expositions de l'OCI	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(6)-ICDT</i>
8.	Résumé Exécutif - Rapport Annuel sur le Commerce intra-OCI 2016-2017.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(7)-ICDT</i>
9.	Rapport sur le Programme d'Assistance Technique et de Renforcement des Capacités de la BID lié à l'OMC	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(8)-IDB</i>
10.	Rapport sur les Questions Relatives aux Activités de l'Organisation Mondiale du Commerce	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(9)- ICDT</i>
11.	Rapport d'Avancement du CIFC sur l'Amélioration du Commerce Intra-OCI	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(10)- ITFC</i>
12.	Rapport de l'INMPI.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(11)- SMIIC</i>
13.	Rapport sur les Activités de la CICIA	<i>OCI/COMCEC-FC/33-17/D(12)- CICIA</i>
14.	Note sur le Transport et les Communications	<i>OCI/COMCEC-FC/33-17/D(13)- BCC</i>
15.	Compte Rendu de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail COMCEC sur le Transport et les Communications.....	<i>OCI/COMCEC-FC/33-17/D(14)- BCC</i>
16.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications	<i>OCI/COMCEC-FC/33-17/D(15)- BCC</i>
17.	Notes sur le Tourisme.....	<i>OCI/COMCEC-FC/33-17/D(16)- BCC</i>
18.	Compte Rendu de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme	<i>OCI/COMCEC-FC/33-17/D(17)- BCC</i>

19.	Lignes Directrices du TFM	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(18)- BCC</i>
20.	Rapport de la 5 ^{ème} Réunion du Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OIC / COMCEC.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(19)- Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie</i>
21.	Notes sur la Coopération Agricole	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(20)- BCC</i>
22.	Compte Rendu de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(21)- BCC</i>
23.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture..	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(22)- BCC</i>
24.	Notes sur l'Allègement de la Pauvreté.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(23)- BCC</i>
25.	Compte Rendu de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(24)- BCC</i>
26.	Recommandations des Politiques de la 9 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(25)- BCC</i>
27.	Rapport sur les Activités du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(26)- BID- FSID</i>
28.	Rapport sur le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(27)- BID- PSDA</i>
29.	Notes sur la Coopération Financière.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(28)- BCC</i>
30.	Compte Rendu de la 8 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière.....	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(29)- BCC</i>
31.	Recommandations des Politiques de la 8 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(30)- BCC</i>
32.	Rapport d'Activité du SESRIC sur la Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC	<i>OIC/COMCEC-FC/33-17/D(31)- SESRIC</i>

Ces rapports sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).



COMCEC

www.comcec.org